

**ETUDE SUR LES BESOINS, CAPACITES ET CONTRAINTES DU
SECTEUR PRIVE DANS LE SECTEUR DU DEVELOPPEMENT
DURABLE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :
FOCUS SUR LE MARCHE
D'EMPLOI**

RAPPORT RDC



Décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

O. INTRODUCTION

I. ETAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT EN RDC.....3

I.1 Cartographie des entreprises du Secteur Privé.....4

I.1.2 Identification des PME et STARTUP.....4

I.1.3 Forme juridique des PME et STARTUP en RDC.....5

I.1.4 Mode de création des entreprises.....6

I.2. Statut des PME au lancement de leurs activités.....7

II. LA SITUATION DES INNOVATIONS EN RDC.....8

II.1. Les Tendances.....8

II.1.1 Vulgarisation Des Produits.....8

II.1.2. Les produits mis sur le marché par les entreprises
du Secteur privé.....9

II.1.3. Canaux de vulgarisation des produits des entreprises
du secteur privé.....9

II.2. Le potentiel en matière d'innovation.....11

II.2.1 Domaine d'activité des structures enquêtées :.....11

II.2.2 Production et utilisation des innovations technologiques
et environnementales par les PME et STARTUP.....12

II.2.3 Produits sur le Marché.....13

III. IMPACT SOCIOECONOMIQUE DU SECTEUR PRIVE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA RDC15

III.1.1 Impact de production du secteur privé sur la vie socio-économique.....16

III.1.2 De la légalité des PME et STARTUP.....19

III.1.3 Employabilité des jeunes dans les entreprises.....21

III.1.3 Système éducatif en République Démocratique du Congo.....23

III.2. Impact des PME et STARTUP sur le développement durable.....24

IV. LES CAPACITES REQUISES DU SECTEUR PRIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....27

IV.1. Récapitulatif des déficits majeurs en termes d'innovation.....27

IV.1.1 Difficultés rencontrées par les PME et STARTUP.....27

IV.2. Les besoins du secteur privé.....28

IV.2.1 Les principaux besoins des PME.....	28
IV.2.2 Les principaux besoins des STARTUP.....	29
IV.3. Diagnostic des institutions d'accompagnement.....	30
IV.3.1 Appui Institutionnel dans la production et appropriation des innovations Technologiques et Environnementales.....	30
IV.3.3 Appui institutionnel dans la production et l'utilisation des ITE dans les STARTUP.....	34
V. FINANCEMENT DES PME ET STARTUP DE LA RDC.....	36
v.1 Financement des PME et des STARTUP.....	36
v.2 Financement des activités des startup.....	39
VI. LES OBSTACLES DU SECTEUR PRIVE AU DEVELOPPEMENT DES INNOVATION.....	40
V.1 Les principales contraintes des PME.....	40
V.2 Les principales contraintes des STARTUP.....	41
VII. PERSPECTIVES DES INSTITUTIONS, STARTUP ET PME.....	42
VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	45
IX. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	48

ACRONYMES

ANADEC	Agence Nationale pour le Développement de l'Entrepreneuriat au Congo
ANAPI	L'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
BAC	Baccalauréat
BEPC	Brevet d'Études du Premier Cycle
BIAC	Banque Internationale pour l'Afrique au Congo
BNCA	Baromètre National du Climat des Affaires
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CEP	Conseil en Évolution Professionnelle
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
EFTP	Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels
ESU	Enseignement Supérieur et Universitaire
FC	Francs Congolais
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
FENAPEC	Fédération Nationale des Artisans, Petites et Moyennes Entreprises du Congo
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
ITE	Innovations Technologiques et Environnementales
LMD	Licence–Master–Doctorat
M23	Mouvement du 23 mars
MPMEA	Micros, Petites et Moyennes Entreprises, et Artisanat
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPEC	Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Congo

PADMPME	Projet d'Appui au Développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PME&CM	Petites et Moyennes Entreprises et Classe Moyenne
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
PPP	Partenariat Public-Privé
PRONADEC	Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo
RDC	République Démocratique du Congo
SA	Société Anonyme
SARL	Société À Responsabilité Limitée
SAS	Société par Actions Simplifiées
SCS	Société en Commandite Simple
SCTP	Société Commerciale des Transports et des Ports
SENAHUP	Service National pour le Développement de l'Horticulture Urbaine et Péri Urbaine
SNC	Société en Nom Collectif
SNPME	Stratégie Nationale des Petites et Moyennes Entreprises
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar Américain

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Année de Création des PME.....	5
Figure 2: Mode de création des PME et Startup.....	6
Figure 3: Profil des PME au lancement des activités.....	7
Figure 4: Canaux de vulgarisation des produits de PME.....	10
Figure 5: Canaux de vulgarisation des produits des startup.....	10
Figure 6 : Domaine d'activité des PME.....	11
Figure 7 : Domaine d'activité des startups.....	11
Figure 8: Effet d'Utilisation des ITE.....	13
Figure 9 : Évolution du taux d'inflation hebdomadaire.....	19
Figure 10: Principaux besoins des PME.....	29
Figure 11: Principaux besoins des STARTUP.....	30
Figure 12: Institutions Ayant accompagné les Startup, PME et les Jeunes.....	31
Figure 13: Les Critères d'accompagnement des Jeunes, Startup et PME.....	32
Figure 14: Formes de mécanisme de suivi -évaluation.....	33
Figure 15: Nature d'accompagnement des Startup.....	35
Figure 16 : Institutions ayant accompagnées les STARTUP.....	35
Figure 17: Mode de financement des PME.....	36
Figure 18 : Implication des Acteurs dans le financement des PME.....	37
Figure 19 : Potentielles sources de financements.....	38
Figure 20: Mode de financement.....	39
Figure 21 : Implication des Acteurs dans le financement des STARTUP.....	39
Figure 22: Appréciation sur les financements pour la production des ITE.....	40
Figure 23: Principales contraintes des PME.....	41
Figure 24: Principales contraintes des STARTUP.....	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Cartographie des PME et Startup.....	4
Tableau 2: Forme juridique des PME	6
Tableau 3: Protection des produits des PME et Startup enquêtées.....	8
Tableau 4: Effectifs des produits protégés des PME et des Startups.....	8
Tableau 5 Répartition des PME et Startup selon les produits sur le marché.....	9
Tableau 6 : Part de marché des produits des PME et STARTUP.....	12
Tableau 7: Produits des PME sur le Marché.....	13
Tableau 8: Produits des Startup sur le Marché.....	14
Tableau 9: Evolution de la balance des Biens 2021-2022 (en millions de dollars).....	16
Tableau 10: Exportation en volume 2021-2022.....	16
Tableau 11: La hausse du niveau général des prix ces quatre dernières années.....	18
Tableau 12: Existence légale des PME et STARTUP.....	20
Tableau 13: Employabilité des jeunes par domaine d'activités et par sexe.....	22
Tableau 14: Employabilité des jeunes par domaine d'activité et par sexe dans les startups.....	22
Tableau 15: Taux d'employabilité des jeunes dans les PME et STARTUP.....	23
Tableau 16: Niveau d'éducation des employés des PME et des Startup.....	24
Tableau 17: Répartition des PME selon les domaines de collaboration avec les Startups.....	25
Tableau 18: Domaines de collaboration des PME avec d'autres Structures.....	26
Tableau 19: Domaines de collaboration des STARTUP avec d'autres Structures.....	26
Tableau 20: Principales Difficultés dans la production et l'utilisation des ITE.....	28
Tableau 21: Secteur d'Activité des Institutions/Administrations.....	31
Tableau 22: Situation d'accompagnement des Jeunes, Startup et PME (pendant 5ans).....	31
Tableau 23: Existence du mécanisme de suivi-évaluation des Jeunes, Startup et PME.....	32
Tableau 24: Production et Utilisation des ITE par les Jeunes, Startup et PME.....	34

Tableau 25 :	Degré d'appréciation des institutions.....	34
Tableau 26:	Besoin Financier des PME et STARTUP.....	38
Tableau 27:	Principaux Objectifs des STARTUPS.....	40
Tableau 28 :	Les Perspectives des Institutions/Administrations.....	43
Tableau 29:	Répartition des perspectives des PME et Startup.....	44

■ RESUME EXECUTIF

Avec 102 millions d'habitants en 2023, la République Démocratique du Congo (RDC) est le quatrième pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigeria, l'Éthiopie et l'Égypte et elle occupe la 15ème place au monde. En 2022, 62 % des Congolais (60 millions de personnes) vivaient en-dessous du seuil de pauvreté (moins de 2,15 USD par jour selon la Banque Mondiale). Environ une personne sur six vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC. Le pays est aussi confronté à des troubles politiques et conflits armés depuis de décennies particulièrement dans sa partie Est.

La population congolaise est caractérisée par l'importance de sa jeunesse, 60 % des habitants ont moins de 20 ans. Le pays compte plus de 60 millions de jeunes, constituant à la fois une menace et une opportunité. Le taux de chômage est énorme dans le pays, c'est à dire que trois congolais sur quatre sont au chômage. Près de 25% des jeunes ne trouvent pas des opportunités d'emploi dans leurs filières d'études. Ce taux de chômage élevé s'explique en partie par le fait que les chercheurs d'emploi n'ont pas de compétences requises par le secteur privé et qu'ils ne peuvent les développer sans avoir la possibilité d'apprendre par le travail. Une autre raison est que les entreprises sont incertaines quant aux compétences des chercheurs d'emploi débutants,

mais aussi le taux faible d'initiation des jeunes à l'esprit d'entrepreneuriat. C'est seulement au cours de l'année scolaire 2021-2022 que le cours d'entrepreneuriat a été introduit à l'enseignement primaire et secondaire afin d'amener les jeunes congolais à devenir plutôt des créateurs d'emplois que des demandeurs. Aussi, les replis identitaires et les pratiques clientélistes semblent s'ériger en critère fondamental d'obtention d'emploi au détriment de la compétence « délégitimée » par les systèmes politique et économique.

La persistance des conflits et la lenteur des progrès économiques ont entraîné une baisse du niveau de vie de la population en RDC. Chaque année, de nombreux jeunes congolais fraîchement sortis des universités ou des écoles supérieures rêvent trouver un emploi dans le secteur étatique déjà saturé, mais sans succès.

Paradoxalement, le plus grand pays d'Afrique francophone possède d'immenses ressources naturelles et une population de près de 102 millions d'habitants, dont moins de 40 % vivent en milieu urbain. Avec ses 80 millions d'hectares de terres arables et plus de 1.100 minéraux et métaux précieux répertoriés, la RDC pourrait devenir l'un des pays les plus riches du continent africain par son potentiel.

À partir de 2022, un vent nouveau souffle sur l'écosystème entrepreneurial congolais. A travers la mutation de l'OPEC en ANADEC, le Gouvernement entend apporter un soutien intensif aux PME et à l'Artisanat grâce aux piliers définis dans le Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo. En 2023, il a revu un peu à la hausse les crédits budgétaires alloués au secteur de la Recherche scientifique et Innovation technologique pour l'exercice budgétaire passant à 230,6 milliards de CDF soit plus de 114,1 millions USD contre 101,1 milliards de CDF soit près de 50 millions USD en 2022, qui représente 3% du budget de l'année 2024. Malgré des avancées enregistrées dans le domaine de l'entrepreneuriat en RD. Congo, les entrepreneurs restent néanmoins confrontés à de nombreux obstacles.

Au niveau socio-économique, malgré une croissance à la hausse et des efforts en termes de politiques publiques depuis 2022, la majorité de la population congolaise reste confrontée à la pauvreté, un taux de chômage élevé, surtout parmi les jeunes, et un accès limité aux services et infrastructures de base. Selon un échantillonnage par choix raisonné, la collecte des données a été faite dans 7 villes de la RD. Congo à savoir : Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Likasi, Kolwezi, Butembo et Beni couvrant ainsi 4 provinces sur 26 que compte le pays. Elle a porté sur les PME, les STARTUP et les administrations en charge de l'encadrement des jeunes entrepreneurs.

L'analyse des données montre que les jeunes entrepreneurs font face aux difficultés majeures notamment l'accès à un financement, soit 45,13% des PME financent les activités sur fonds propres ; 28,32% par la vente de leurs produits, 23,89% englobent l'apport des bailleurs de fonds, l'Etat congolais, les Banques, ONG, Partenaires. À cela s'ajoute le faible taux d'accompagnement technique, la problématique d'accès à la main d'œuvre qualifiée, l'inadéquation entre le système éducatif et les besoins du marché de l'emploi ainsi que l'accès limité à l'électricité. En outre, seulement 11% des PME ont déjà protégé leurs produits par le droit d'auteur, 29% sont encours de processus et 59,2 % n'ont jamais entamé le processus.

Pour les STARTUP, 4,3% ont déjà protégé leurs produits par le droit d'auteur, 12% sont encours de processus et 83,7 % n'ont jamais entamé le processus de protection de leurs produits. L'étude révèle également que les PME et STARTUP enquêtés recourent majoritairement aux réseaux sociaux pour vulgariser leurs produits faute de moyens financiers pour accéder à d'autres canaux.

1-La population du Congo est estimée à 102 millions d'habitants en 2023, ce qui en fait le 15e pays le plus peuplé du monde.

2-La population de la RDC a augmenté de 3,3 % en 2022. La moyenne du continent est de 2,5 %. Le taux de croissance moyen de la population mondiale était de 0,8 % en 2022.

À travers cette étude, l'Université Autre Son d'Afrique a tenté d'esquisser des pistes des solutions pour répondre à la problématique des besoins, capacités et contraintes du secteur privé tout en gardant un œil ouvert sur le marché d'emplois en termes d'opportunités. En guise de solution, il est crucial d'agir à la fois en amont et en aval, en initiant les jeunes à l'esprit d'entrepreneuriat, il vaut mieux les encourager à créer

leurs propres emplois. En outre, il est souhaitable d'assainir le climat des affaires et d'apporter un appui financier conséquent aux jeunes entrepreneurs via la subvention, la formation, le coaching, le mentorat ainsi que l'allégement fiscal et la mise en place d'une politique d'insertion professionnelle des jeunes diplômés et non-diplômés sur le marché du travail.

0. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo (RDC), d'une superficie équivalente à celle de l'Europe occidentale, est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne. Elle possède des ressources naturelles exceptionnelles, notamment des gisements de minerais (cobalt, cuivre, etc.), un grand potentiel hydroélectrique, de vastes terres arables, une formidable biodiversité et la deuxième plus grande forêt tropicale du monde.

En 2014, le pays s'est fait qualifier d'un « climat des affaires très difficile » par le Bureau américain des affaires commerciales. Depuis 2009, la République Démocratique du Congo a lancé un vaste programme de réformes dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et des investissements afin d'occuper une place de choix dans le rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale, mais sans succès.

Ces dernières années, l'activité économique est restée soutenue avec un taux de croissance estimé à 8,5 % en 2022 contre 6,2 % en 2021. Cette performance s'explique par le dynamisme de l'industrie extractive (+20,8 %) et la relance du secteur non extractif (+3,2 %) tirée par les services, malgré la détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est du pays. Au niveau de la demande, cette croissance économique est portée par des exportations (+23,8 %) et investissements (+18,6 %) soutenus, réalisés dans un contexte marqué

par la crise énergétique mondiale. L'inflation est élevée (9,1 %) du fait des prix des produits alimentaires et énergétiques importés. Le déficit budgétaire s'est accru de 2,8 % du PIB en 2022 contre 0,9 % en 2021 en raison des dépenses remarquable (sécurité, élections) et malgré la hausse exceptionnelle des recettes et dons qui ont atteint 17,2 % du PIB contre 13,7 % du PIB en 2021. L'entrepreneuriat est un des sujets qui polarisent l'attention des gens de tout bord en République Démocratique du Congo : politiciens, enseignants, chômeurs, employés, chefs d'entreprises, etc. s'y intéressent de près ou de loin.

Le pays est engagé dans la voie des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires en vue de faire du secteur privé un puissant moteur de la croissance économique inclusive dans le processus de l'émergence. Un état des lieux établi par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Classe Moyenne (PME&CM) a révélé que le secteur des PME est déterminant dans la croissance économique du pays (création d'emplois, régénération des ressources et réduction de la pauvreté).

En 2018, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a positionné l'entrepreneuriat des jeunes comme l'un des leviers majeurs dans le développement du pays. Or, ce secteur souffre de nombreuses contraintes comme la quasi-absence

de grandes entreprises, le non-recours à une comptabilité formelle, l'opacité du cadre fiscal, le taux élevé des entreprises informelles, etc. En plus de ces dysfonctionnements, les femmes, avec une présence remarquable dans le secteur, vivent des contraintes spécifiques.

Ces difficultés sont elles-mêmes liées à une crise économique due à des chocs internes et externes de diverses natures.

« À travers la mutation de l'OPEC en ANADEC, le Gouvernement compte apporter un soutien intensif aux PME et à l'Artisanat grâce aux piliers définis dans le Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo (PRONADEC) ».

Les PME sont « l'un des moteurs de la création d'emplois et de la croissance du PIB. Elles contribuent pour beaucoup à la diversification économique et à la stabilité sociale, et jouent un rôle important dans le développement du secteur privé ».

Ce secteur est considéré comme un facteur de changement pour la croissance économique inclusive, le développement régional, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté et qu'il joue un rôle essentiel dans le développement durable, l'égalité des sexes et la viabilité environnementale.

À en croire le Ministère en charge de PME, les pistes de solutions que prévoit le PRONADEC gravitent, de manière concrète, autour de trois objectifs symbolisés par « 3 C » à savoir : « C » comme Capacité, « C » comme Crédits et « C » comme Contrat, sur fond d'un grand « C » représentant un « Climat assaini des affaires ».

Enfin, il ressort des analyses que le secteur des PME se caractérise par l'hétérogénéité. A un extrême, un secteur formel très étroit composé de PME désireuses d'améliorer leurs capacités de production et d'innovation pour répondre à la concurrence accrue sur le marché mondial. A l'autre extrême, un secteur informel très large composé de PME en retard, la plupart d'entre elles de taille micro, situées dans le secteur du commerce urbain ou en milieu rural ayant un accès limité aux marchés et aux finances.

La présente étude a été menée auprès d'un échantillon de 692 unités d'observation enquêtées constituées des startups, petites et moyennes entreprises ainsi que des institutions publiques en République Démocratique du Congo du 26 juin au 16 juillet 2023. L'analyse a fait ressortir les besoins, les capacités et les contraintes des PME et STARTUP.

3- La superficie de la RDC est de 2 345 409 km².

4-Le secteur minier reste le cœur de l'économie congolaise. La ressource minérale abondante a expliqué, pour une large partie, les bonnes performances de ce secteur qui contribue à plus de 80% des recettes d'exportations du pays.

5-Signalons que l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC) est créée conformément au Décret n°021/02 du 02 octobre 2021, et elle a les statuts d'un établissement public.

6-Voir pour ce point l'Ordonnance-loi n° 22/030 du 8 septembre 2022 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups

I. ETAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENEURIAT EN RDC

Selon le ministère des Classes moyennes, petites et moyennes entreprises et artisanat :

- Moins de 10 000 entreprises réellement opérationnelles en 2020 sur près de 60 000 créées en 2013. Donc, seules 16,7% ont survécu de la précarité ambiante;
- 0,00426 entreprise au Km² de densité entrepreneuriale atteste que la République Démocratique du Congo est un véritable désert entrepreneurial malgré les multiples opportunités qu'elle offre, à tort ou à raison, comme le coffre-fort du monde avec plus de 1 000 substances minérales dont 20 stratégiques pour ne citer que cela ;
- Moins de 2,9 millions d'entreprises évoluent dans l'informel avec plus ou moins 1,3 millions d'emplois ;
- Seules 9% d'entreprises sont performantes (33% sont des gazelles limitées d'après Média Lab And Co dans son rapport de 2019) ;
- 58% d'entreprises sont des survivalistes. Ce qui atteste que l'entrepreneuriat de subsistance prime sur celui de croissance.

Pour le Gouvernement congolais, la solution réside dans la stratégie de 3C (voir introduction) qui fonde le Programme national de développement de l'entrepreneuriat au Congo.

En effet, comme déjà souligné ci-

haut, la République Démocratique du Congo a fait de la question relative à l'amélioration du climat des affaires et de la promotion de l'entrepreneuriat et de la classe moyenne l'une de ses priorités, laquelle est reprise comme l'un des piliers du Programme d'actions quinquennal du Président de la République .

Selon les résultats de la première enquête du Baromètre National du Climat des Affaires (BNCA), il ressort de ce rapport que le climat des affaires en RDC est en cours d'amélioration. A ce stade, le BNCA lui donne un score de satisfaction de 37 %. Cette enquête, qui s'est déroulée du 24 janvier au 27 mars 2023, a porté sur 403 entreprises dans 13 secteurs de l'économie nationale. Au cours de l'année 2023, la note s'est améliorée de 40 points de base, passant de 5,1 à 5,5 sur une échelle de dix, ce qui représente un risque modéré sur notre échelle au regard de cette méthodologie. « Cela signifie que nous disons aux investisseurs qu'ils peuvent venir investir en RDC ». Le résultat de cette enquête a renforcé la confiance de certains investisseurs dans le secteur minier de la RDC.

7-Ces aspects ont été évoqués à l'occasion du lancement, le lundi 21 septembre 2020, de la campagne de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat à l'hôtel Rotana à Kinshasa. Une activité pilotée par l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises congolaises (OPEC) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national de développement de l'entrepreneuriat au Congo (PRONADEC).

8- <https://presidence.cd/programme-presidentiel>

9-Propos de STANISLAS ZEZE, Directeur général de Bloomfield, lors de la présentation du rapport risque pays à Kinshasa le mercredi 28 juin 2023 à l'espace Kemesha.

I.1 Cartographie des entreprises du Secteur Privé

L'analyse est basée sur une étude documentaire et une collecte de données primaires dans les différentes zones opérationnelles ciblées à travers le pays. En ce qui concerne les zones ciblées par cette enquête, elles ont été choisies du fait du dynamique économique des provinces dans lesquelles elles se situent ; mais également au regard de

la superficie du territoire national et de ses disparités socio-économiques, nous avons résolu de sélectionner les provinces ci- après : le Haut-Katanga (les ville de Likasi et Lubumbashi), la ville-province de Kinshasa, le Lualaba (La ville de Kolwezi) et le Nord-Kivu (les villes de Beni, Butembo et Goma). En ce qui concerne la République Démocratique du Congo, cet échantillonnage est largement suffisant pour cette étude.

Tableau 1 :Cartographie des PME et Startup

Lieu d'implémentation	Fréquence (%)	
	PME	STARTUP
Beni	1,3	2,0
Butembo	3,7	11,7
Goma	10,7	7,0
Kinshasa	36,1	39,3
Kolwezi	21,4	16,3
Likasi	4,7	2,0
Lubumbashi	22,1	21,7
Total	100	100

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin - juillet 2023.

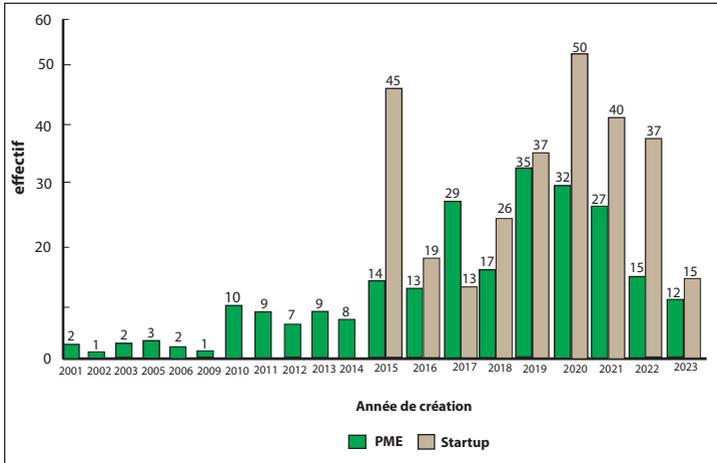
Sur l'ensemble des PME et Startup enquêtées, la plupart d'entre elles sont situées dans la ville de Kinshasa, soit 36,12% pour les PME et 39,3% pour les Startup, suivi de Lubumbashi soit 22,07% pour les PME et 21,7% pour les STARTUP.

Selon le lieu d'implantation, 296/299 environ 99% PME enquêtées sont situées dans le milieu urbain centre et 3/299 (1%) sont en milieu rural notamment 1 à Lubumbashi, 1 à Kinshasa et 1 à Kolwezi.

I.1.2 IDENTIFICATION DES PME ET STARTUP

La plupart des PME enquêtées ont été créées entre 2015 et 2019 soit 42,35%; les plus anciennes sont celles créées vers les années 2000 soit 2,75%. La plupart des Startup enquêtées ont été créées entre 2020 et 2023 soit 49,82% ; 34,39% d'entre elles entre 2015 et 2019 ; 11,58% entre 2010 et 2014.

Figure 1 : Année de création des PM



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin - juillet 2023.

1.1.3 FORME JURIDIQUE DES PME ET STARTUP EN RDC

La RDC est engagée dans la voie des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires en vue de faire du secteur privé un puissant moteur de la croissance économique inclusive dans le processus de l'émergence du pays.

Un état des lieux établi par le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Classe Moyenne (PME&CM) a révélé que le secteur des PME est déterminant dans la croissance économique du pays (création d'emplois, régénération des ressources et réduction de la pauvreté). Il constitue aussi une voie importante d'accès à une plus grande égalité entre les sexes.

D'après l'article 6 de l'Acte Uniforme du 30 janvier 2014 relatif au droit des sociétés commerciales et du

regroupement d'intérêt économique, les formes juridiques des sociétés reconnues en R.D.C sont :

L'Etablissement (ou entreprise individuelle ou encore Commerçant-personne physique) ;

1. La Société À Responsabilité Limitée (SARL) ;
2. La Société Anonyme (SA) ;
3. La Société par Actions Simplifiée (SAS) ;
4. La Société en Nom Collectif (SNC) ;
5. La Société en Commandite Simple (SCS) ;
6. Le Groupement d'Intérêt Économique (GIE).

Tableau 2: Nature juridique des PME et STARTUP

Forme juridique	Fréquence (%)	
	PME	STARTUP
Établissement	46,42	48,10
Société à responsabilité limitée	33,10	29,76
Groupe d'initiative commune/coopérative	8,53	8,65
Société anonyme	4,78	6,57
Autre	7,17	6,92
TOTAL	100	100

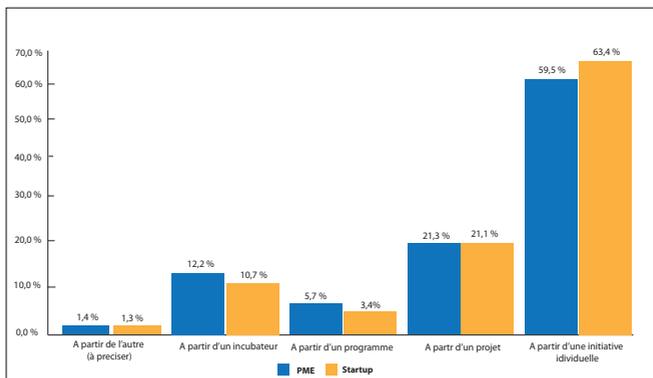
Source : enquête réalisée par Uasaf en juin - juillet 2023

De manière générale, la majorité des entreprises du Secteur privées enquêtées fonctionnent sous la forme juridique Établissement ; soit 46,42% pour les PME et 48,10% pour les Startup ; d'autres sont des Sociétés à responsabilité limitée ; Groupe d'initiative commune/coopérative et une poignée comme des Sociétés anonymes (4,78%) pour les PME et 6,57% pour les Startup.

1.1.4 MODE DE CRÉATION DES ENTREPRISES

La création des PME et STARTUP en RDC se fait de différentes manières : par des initiatives individuelles, d'autres à partir des incubateurs c'est-à-dire des centres appropriés d'apprentissages professionnels, techniques et managériales ; d'autres encore à partir des projets ou des programmes.

Figure 2: Mode de création des PME et STARTUP



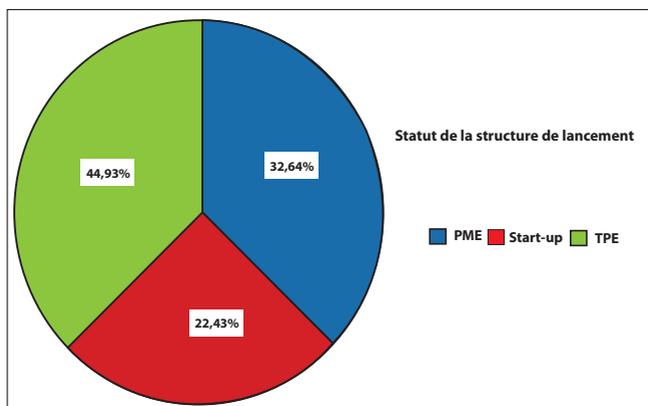
Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

On souligne que la plupart des PME (59,5%) et STARTUP (63,4%) sont créés à partir d'une initiative personnelle contre seulement 5,7% et 3,4% à partir d'un projet et 12,2% ; 10,7% à partir d'un incubateur.

I.2. Statut des PME au lancement de leurs activités

Parmi les structures enquêtées, la majorité d'entre elles ont été des TPE (Très Petites Entreprises) lors de leur création, d'autres ont immédiatement lancé leurs activités sous le statut des PME et d'autres encore comme Startup.

Figure 3: Profil des PME au lancement des activités



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

Au lancement de leurs activités, 23,4% des structures enquêtées ont affirmé avoir utilisé des innovations technologiques et environnementales pour accéder au statut des PME contre 76,6% qui ne l'ont pas fait.

Les innovations technologiques et environnementales qui ont été utilisées par les PME au lancement de leurs activités sont entre autres :

- L'application (logiciel) : soit 10% ;

- Les canaux de communications et Appareil Digital : soit 49% ;
- La machine de transformation : soit 41%.

Pour pouvoir développer leurs entreprises, les Structures enquêtées ont affirmé que c'est suite à l'augmentation du capital qu'elles sont passées du stade des TPE ou des STARTUP pour devenir ainsi une PME. D'autres ont été motivées par leurs volumes de production et d'autres par l'accroissement de leurs chiffres d'affaires.

II.LA SITUATION DES INNOVATIONS EN RDC

II.1. Les Tendances

II.1.1 VULGARISATION DES PRODUITS

La RDC n'est pas encore membre de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, (OAPI) qui offre une plus grande protection des marques

(une protection valable dans 16 pays africains). En RDC, la procédure de protection de marque est organisée par la loi N° 82-001 du 7 janvier 1982 relative à la propriété industrielle et le dépôt de marque se fait auprès du Secrétariat Général du ministère de l'Industrie qui est l'organe compétent en matière de propriété industrielle.

Tableau 3: Profil des PME au lancement des activités

	PME (%)	STARTUP (%)
Protégées par droit d'auteur	11,7	4,3
Processus en cours	29,1	12,0
Non encore protégées	59,2	83,7
Total	100	100

Source : enquête réalisée par les Uasaf en juin-juillet 2023.

Dans le cadre de notre étude, 11% des PME ont déjà protégé leurs produits par le droit d'auteur, 29% sont en cours et 59,2 % n'ont jamais entamé le processus.

Pour les STARTUP, 4,3% ont déjà protégé leurs produits par le droit

d'auteur, 12% sont en cours et 83,7 % n'ont jamais entamé le processus de protection de leurs produits.

Les tableaux ci-dessous démontrent de manière claire les types de protection auxquels recourent les STARTUP et les PME en RDC:

Tableau 4: Effectifs des produits protégés des PME et des Startups

Entreprises		Type de protection du droit d'auteur								
		Brevet	Certificat	Dessin ou modèle industriel	Enregistrement international	indication géographique	Marque	Modèle d'utilité	Nom commercial	Obtention Végétale
PME	Effectif	24	18	16	8	11	41	20	0	0
	%	6	5	4	2	3	11	5	0	0
STARTUP	Effectif	7	12	2	2	3	8	10	3	4
	%	2	4	1	1	1	3	3	1	1

Source : enquête réalisée par les Uasaf en juin-juillet 2023.

II.1.2. LES PRODUITS MIS SUR LE MARCHÉ PAR LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ

● Produits des PME

Les PME enquêtées ont déjà mis 389 types de produits sur le marché, selon le domaine d'activités de chacune d'elles.

Ces PME ont moins de 2 ans d'existence et la plupart sont dans le domaine d'activité du Commerce (9), Prestation des services (6) et Agriculture (4).

Le résultat de notre enquête montre

que le taux de protection des produits des PME enquêtées s'avère faible. Et les causes les plus citées sont les suivantes :

- Le coût élevé des procédures;
- Méconnaissance des procédures;
- La piraterie;

● Produits des STARTUP

De façon générale, les STARTUP enquêtées ont déjà mis 302 types de produits sur les marchés, selon le domaine d'activité de chacune d'elles.

Tableau 5: Répartition des PME et STARTUP selon les produits sur le marché

Nombre de produits	PME		STARTUP	
	Effectifs	Pourcentage (%)	Effectifs	Pourcentage (%)
0	24	15	161	58
[1-3[106	67	95	34
[4-6[21	13	20	7
[7-9[5	3	3	1
[10-12[2	1	0	0
[+13	1	1	0	0

Source :enquête réalisée par les auteurs en juin-juillet 2023.

Signalons que 161 STARTUP soit 58% de notre échantillon n'ont aucun produit sur le marché. Ces dernières, pour la plupart, œuvrent dans les domaines de TIC et Prestation de services.

Notons également que les domaines d'activité qui ont beaucoup mis leurs produits sur le marché sont notamment les TIC avec 99 types de produits, suivi de l'Agroalimentaire avec 63 types de produits et de Prestation de service avec 56 produits.

II.1.3. CANAUX DE VULGARISATION DES PRODUITS DES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ

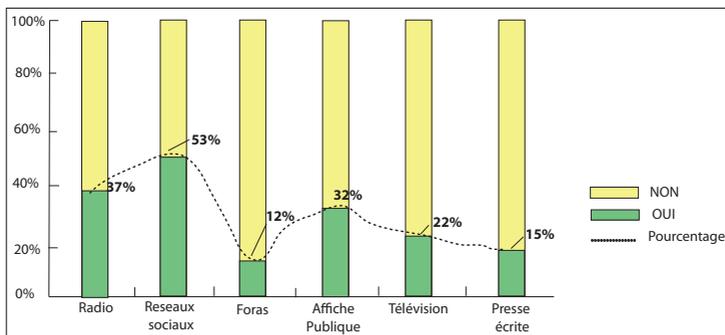
Les structures que nous avons enquêtées (PME et Startup)

recourent majoritairement aux réseaux sociaux pour vulgariser leur produit. L'une des raisons majeures qui les amènent à ne pas suffisamment utiliser d'autres canaux est le coût élevé qu'entraînent ces derniers. Les données ci-dessous illustrent cette réalité.

a) Canaux de vulgarisation des produits des PME

Le canal le plus utilisé pour vulgariser produits des PME enquêtées est celui des Réseaux Sociaux, suivi des radios, des affiches publiques, Télévision, Presse écrite, et les Foras.

Figure 4: Canaux de vulgarisation des produits de PME

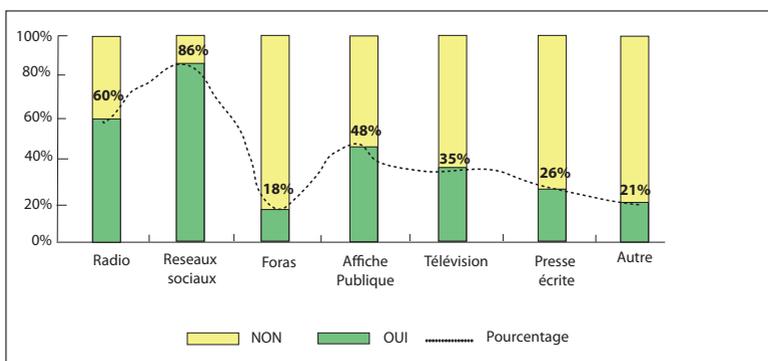


Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

b) Canaux de vulgarisation des STARTUP

Pour vulgariser leurs produits, les STARTUP enquêtées passent principalement par les réseaux sociaux, les radios, les affiches publiques, la télévision, la presse écrite, et les foras.

Figure 5: Canaux de vulgarisation des produits des startups



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

Pour booster la notoriété de leur marque et de leur découverte, les PME et STARTUP ont adopté plusieurs stratégies. La stratégie du numérique est la plus utilisée des toutes les stratégies ; 53% pour le PME et 86% pour les STARTUP. Les réseaux sociaux sont plus

privilegiés suite à leur caractère unique par rapport à d'autres canaux marketing. Ils permettent une proposition de valeur bidirectionnelle, c'est-à-dire que les clients et l'entreprise peuvent être en communication à temps réel et opportun

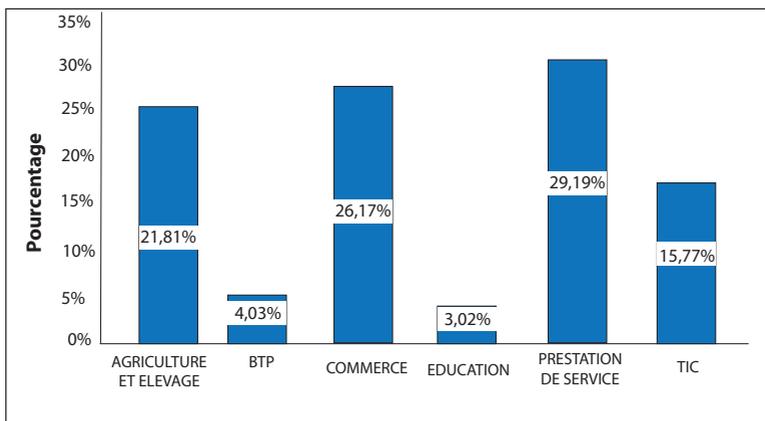
II.2. Le potentiel en matière d'innovation

II.2.1 DOMAINE D'ACTIVITÉ DES STRUCTURES ENQUÊTÉES

a) Domaine d'activité des PME

Parmi les PME enquêtées, elles œuvrent dans les domaines ci-après : prestation de service, commerce, agriculture et élevage, Technologie de l'Information et de la Communication (TIC), Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et éducation.

Figure 6: Domaine d'activité des PME

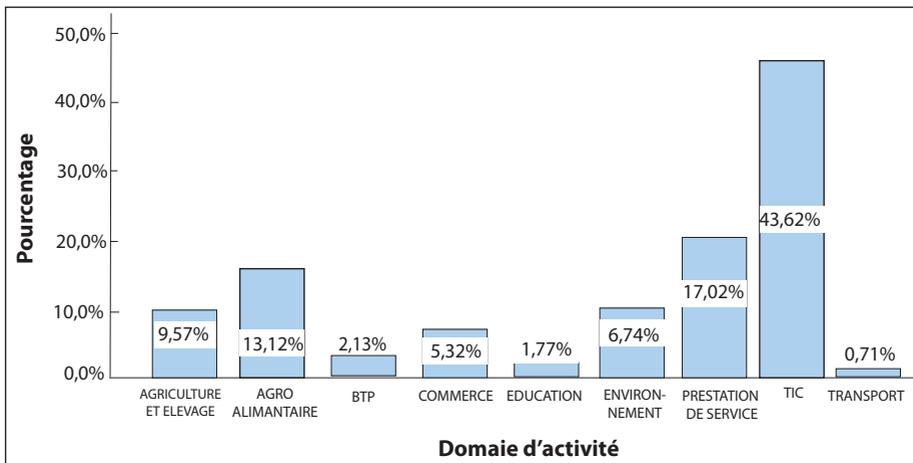


Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

b) Domaine d'activité STARTUP

Quant aux STARTUP enquêtées, elles œuvrent dans les domaines ci-après: TIC, Prestation des services, Agroalimentaire, Agriculture et Élevage, Environnement, commerce, BTP, Éducation et Transports.

Figure 7: Domaine d'activités des STARTUP



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

Les entreprises visitées ont été créées dans plusieurs secteurs d'activités : le TIC (44%) c'est le secteur d'activités le plus répandu dans les STARTUP, Prestation de service (29 %), étant le secteur le plus répandu dans les PME.

II.2.2 PRODUCTION ET UTILISATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET ENVIRONNEMENTALES PAR LES PME ET STARTUP

a. Production des ITE

L'étude révèle que 26,7 % des PME enquêtées affirment avoir produit des innovations technologiques et environnementales contre 73,3% qui n'en ont jamais produit. Ces ITE produites sont pour la plupart

les machines de transformation, les applications ou logiciels informatiques, l'écotecnologie, les canaux de communication ainsi que les produits alimentaires/panifiables.

Les ITE produites par les STARTUP sont d'ordres technologique et informatique :

- Les applications/logiciels informatiques ;
- Les machines de transformations ;
- Les appareils électroniques ;
- Et autres produits.

b. Utilisation des ITE produites

Les données collectées auprès des PME et Startup démontrent clairement que les produits issus des PME et Startup sont majoritairement consommés par

les individus/Ménages. Les autres PME, les startups, les grandes Entreprises, les Administrations et Institutions publiques ainsi que les institutions privées consomment

également une autre portion des produits des PME et STARTUP comme démontre le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Domaine d'activité des PME

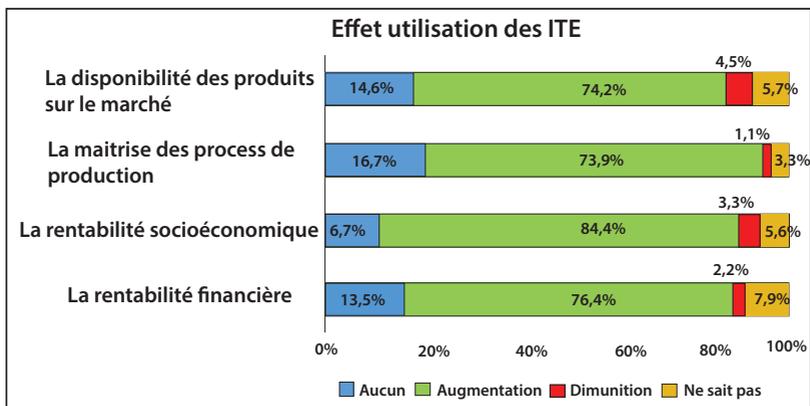
Utilisateurs des produits ITE	Effectif	
	PME	STARTUP
Les Individus/Ménages	233	105
Les autres Start-Up	133	59
Les PME	115	54
Les Grandes entreprises	70	33
Administration/Institution Publique	68	32
Les Administrations/Institutions privées	65	32
Autre	-	18

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

Signalons que les PME enquêtées utilisent moins les ITE produites par les Startups. À titre illustratif, seulement 27,59 % des PME enquêtées utilisent ces ITE contre 72,41%. De manière globale, l'analyse des utilisateurs des produits des STARTUP sur le marché relève que la majorité de

leurs utilisateurs sont des Individus/Ménages suivi des autres STARTUP. Ces Innovations Technologiques et environnementales ont produit des effets positifs sur les PME, comme le montre le graphique ci-dessous :

Figure 8: Effet d'Utilisation des ITE



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

Les données collectées nous permettent de tester l'effet d'utilisation des ITE sur les performances de l'accompagnement des innovations. L'on constate que l'utilisation des ITE par les PME a fait une augmentation de la rentabilité économique à 84,4%. Conjointement, sont testés les effets sur la disponibilité des produits sur le marché d'une part, de la maîtrise des processus de production ainsi que la rentabilité financière.

II.2.3 PRODUITS SUR LE MARCHÉ

a) Produits des PME

Les produits offerts par les PME sont entre autres : l'enseignement, l'agrosylvopastoral, les produits fabriqués, le service financier, le service d'information et de télécommunication, le transport et la vente des produits divers.

Tableau 7: Produits des PME sur le Marché

Libellé du produit	Pourcentage (%)
Enseignement	4,7
Prestation des services	12,2
Produits agro-sylvo-pastoraux	26,8
Produits fabriqués	29,1
Service financier	0,5
Services d'information, de télécommunications	15,5
Transport	0,9
Vente des produits divers	10,3
Total	100

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

b) Produits des STARTUP

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur les différents produits de STARTUP qui sont mis sur le marché et sont regroupés comme suit : les consommables informatiques, les divers, la formation, les produits alimentaires, les services et les vêtements.

Tableau 8: Produits des STARTUP sur le Marché

Libellé du produit	Pourcentage (%)
Consommable informatique	33,9
Divers	19,7
Formation	3,0
Produits alimentaires	29,6
Service	8,6
Vêtement	5,2

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023.

III. IMPACT SOCIOECONOMIQUE DU SECTEUR PRIVE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA RDC

La croissance économique de la RDC a augmenté et atteint à 8,9 % en 2022 et était attendue à 6,8 % fin 2023 [1]. Les exportations des biens ont progressé de 29,3% en 2022 à la suite notamment de la vente à l'extérieur des produits miniers et hydrocarbures. Les exportations ont été chiffrées à 28 milliards 683,5 millions USD contre des importations de l'ordre de 26 milliards 698,3 millions USD . Cette baisse est liée au ralentissement prévu de l'activité économique mondiale dans un contexte de resserrement des conditions financières pour lutter contre l'inflation.

Selon la Banque Centrale du Congo, la formation des prix a augmenté en novembre 2023, l'inflation hebdomadaire atteignant 1,095 % contre 0,157 % la semaine précédente. Le taux d'inflation a atteint 22,955 % la fin de l'année 2023. Partant de l'absence de fluctuation au cours de la première semaine du mois de décembre 2023, la Banque Centrale du Congo a rapporté une inflation cumulée à 2,3% (33% sur l'année). Cette situation est due en partie à la dépréciation du franc congolais face au dollar. En un an, la monnaie nationale a perdu plus de 20% de sa valeur face au dollar (2000 francs congolais (FC) pour un dollar en décembre 2022, 2675 FC pour

1\$ en décembre 2023) .

Sur le plan intérieur, le gouvernement congolais a aussi fait face à des dépenses importantes, pour financer le processus électoral ou encore la guerre dans l'Est du pays face au M23. A l'instar d'autres économies à travers le monde, l'économie congolaise n'a pas été épargnée par les répercussions des crises internes et externes note la Banque Centrale du Congo dans son rapport 2022. Toutefois, elle a résisté, au Plan de la croissance, à ces vents contraires. L'activité productive a progressé de 8,9 % en 2022 contre 6,2 % en 2021. Cette performance est consécutive au dynamisme des industries extractives sur fond d'une demande internationale soutenue en produits miniers.

11- Selon le rapport de la Banque centrale du Congo sur la Politique monétaire publié en 2022.

12-En RD Congo, l'inflation continue de frapper les plus démunis même en 2024. Cette hausse des prix est alimentée par la chute vertigineuse du franc congolais qui a perdu 20 % de sa valeur par rapport au dollar depuis le début de l'année 2023. Dans ce contexte, les habitants peinent à se procurer les produits de base, alors que les deux tiers de la population vivent sous le seuil de pauvreté selon le rapport de la Banque mondiale déjà évoqué.

Cependant, sur le marché des biens et services, l'inflation demeure élevée à la suite des effets combinés liés à la dépréciation monétaire et aux perturbations des canaux d'approvisionnement occasionnées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Elle est ressortie à 13,1 % à fin décembre 2022 contre une cible annuelle de 12,3 %. Pour ce qui est de la gestion des finances publiques, elle a été

caractérisée par une pression de la dépense publique en dépit d'une mobilisation accrue des recettes. Les ressources mobilisées ont atteint un import total de 22.156,2 milliards de CDF, représentant 16,8 % du PIB contre 14,6 % en 2021. La pression fiscale est passée de 8,5 % en 2021 à 10,0 %, mais demeure faible par rapport au critère de convergence au niveau continental de 20,0 %.

Tableau 9: Évolution de la balance des Biens 2021-2022 (en millions de dollars USD)

	2021	2022	Variation en %
Exportations	22.185,3	28.683,5	29,3
Produits miniers et hydrocarbures	21.979,6	28.516,9	29,7
Produits agricoles et bois	203,2	156,7	-22,9
Produits industriels	2,4	9,9	305,6
Importations	18.245,4	26.698,3	46,3
Biens de consommation	4768	6.405,1	34,3
Énergie	1.685,4	2.153,4	27,8
Matières premières et semi-produits	3.576	5.550	55,2
Biens d'équipement	8.216	12.589,8	53,2

Source : Banque Centrale du Congo

Tableau 10: Évolution de la balance des Biens 2021-2022 (en millions de dollars USD)

Produits miniers et hydrocarbures	Unité	2021	2022	Variation en %
Cuivre	Tonne	1.796.033,6	2.515.846,7	40,1
Cobalt	Tonne	93.144,4	115.371,3	23,9
Or	Kg	31.687,5	28.325,7	-10,6
Pétrole brut	Baril	8.003.375,5	74,2459.1	-7,2

Source : Banque Centrale du Congo

À la fin octobre 2023, le volume des échanges entre la RD. Congo avec le reste du monde a progressé de 4,43 % par rapport à la période correspondante de 2022, rapporte la Banque Centrale du Congo. Cette évolution tient essentiellement de la hausse plus prononcée des exportations par rapport à celle des importations, d'une année à l'autre. En octobre 2023, les exportations de la RDC ont atteint 26 milliards 7,29 millions USD contre des importations estimées à 22 milliards 171,06 millions USD. En effet, les exportations ont augmenté de 7,33 %, tandis que les importations ont grimpé de 1,21 % [10].

III.1.1 IMPACT DE PRODUCTION DU SECTEUR PRIVE SUR LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE

En 2022, le secteur primaire a été une fois de plus le moteur de la croissance du PIB réel en RDC. Ce dernier a été suivi par le secteur

tertiaire et, dans une moindre mesure, par le secteur secondaire. L'activité dans le secteur primaire s'est sensiblement améliorée en 2022. En effet, il a contribué pour 80,4 % à la croissance du PIB contre 54,9 % observée une année auparavant. Cette amélioration a été impulsée par la branche « Extraction » dont les activités se sont accrues de 21,9 % contre 10,1 % en 2021, tirée par la production minière.

- **Agriculture, forêt, élevage, chasse et pêche**

En 2022, la branche « Agriculture, Forêt, Élevage, Pêche et Chasse » a enregistré une progression de 2,4 % de sa valeur ajoutée, soit quasiment le même niveau réalisé en 2021. Par ailleurs, sa contribution à la croissance du PIB s'est maintenue à son niveau de l'année précédente, soit 0,4 point. Après s'être ressortie à 2,8 % en 2021, la croissance de la sous-branche « Agriculture » a

légèrement ralentie pour s'établir à 2,4 % en 2022, induite par le ralentissement de la production vivrière. Il en est de même pour sa contribution à la croissance économique qui est respectivement passée de 0,4 point à 0,3 point de pourcentage d'une année à l'autre. L'évolution de cette sous-branche est expliquée notamment par l'insécurité, principalement dans les zones agraires du Nord-Est de la République, ainsi que par une faible pluviométrie dans la zone Sud-Est.

- **Production agricole vivrière**

L'activité de la production vivrière a affiché une croissance de 2,6 %, soit un ralentissement de 0,5 point par rapport à l'année précédente. Cette situation s'explique par la baisse de la participation des ménages aux activités agricoles, due principalement à l'insécurité. En termes de contribution à la croissance du PIB, l'apport de cette filière a été de 0,4 point comme en 2021. En 2022, la valeur ajoutée de la culture de rente a baissé de 9,7 %, alors qu'elle avait enregistré une contraction de 10,2 % en 2021, induisant une contribution à la croissance quasi-nulle. L'insuffisance des investissements dans ce secteur ainsi que l'insécurité dans les zones de production continuent à plomber les activités de cette filière.

- **Élevage, pêche et chasse**

La valeur ajoutée de cette sous-branche a décliné s'établissant à 2,6 %, après une progression à 3,0 % en 2021. Sa contribution à la croissance est ressortie à un niveau quasi-nulle.

Il y a lieu de relever qu'au cours de la période indiquée, ce secteur a bénéficié dans sa filière « pêche » de la réhabilitation de certains centres d'alevinage avec une dotation des machines de fabrication d'aliments pour les poissons.

- **Situation sociale de la population**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (le PNUD) a de publié son rapport sur le développement humain pour l'année 2021/2022 . Il situe l'indice de développement humain de la République Démocratique du Congo à 0,479, ce qui classe le pays au 179ème rang mondial sur 191, parmi les pays à développement humain faible. Dans le rapport 2020, l'indice de développement humain était évalué à 0,480 ce qui classait le pays au 164e rang sur 174 pays selon l'indice de capital humain 2020, conséquence de décennies de conflits, de fragilité et de développement compromis.

13-<https://news.un.org/fr/story/2022/09/1126641>, consulté le 10 février 2024. Ce rapport est intitulé: « Temps incertains, vies bouleversées. Façonner notre avenir dans un monde en mutations ».

L'indice du capital humain de la RDC s'établit à 0,37, au-dessous de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40). Cela signifie qu'un enfant congolais né aujourd'hui ne peut espérer réaliser que 37 % de son potentiel, par rapport à ce qui aurait été possible s'il avait bénéficié d'une scolarité complète et de qualité, et de conditions de santé optimales. Les principaux facteurs à l'origine de ce score sont le faible taux de survie des enfants de moins de cinq ans, le fort taux de retard de croissance des enfants et la piètre qualité de l'éducation .

Le taux de retard de croissance en RDC (42 % des enfants de moins de cinq ans) est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne et la malnutrition est la cause sous-jacente de près de la moitié des décès dans cette classe d'âge. Et contrairement à d'autres pays africains, la prévalence du retard de croissance en RDC n'a pas diminué au cours des vingt dernières années. En raison d'un taux de fécondité très élevé, le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance a augmenté de 1,5 million.

La RDC abrite diverses populations autochtones dont l'existence est marquée par un grand nombre de difficultés : expulsion de leurs terres ancestrales, discriminations ou encore manque d'accès à

des services de base comme les soins de santé et l'éducation. Ces populations continuent malgré tout à jouer un rôle important dans la préservation de la diversité culturelle du pays et la promotion de pratiques de gestion durable des ressources.

- **Marché des biens et services**

Comparativement à l'année 2022, le marché des biens et services est caractérisé en 2023 par une accélération du rythme de formation des prix intérieurs. En effet, le taux d'inflation s'est établi à 5,7 % contre 2,3 % réalisé à la période correspondante de l'année dernière. Comparée à la cible annuelle de 9,7 %, il reste à réaliser 4,0 % sur les neuf derniers mois, soit 0,4 % en moyenne contre 1,87 % réalisé au premier trimestre.

Le renchérissement des prix des biens et services est principalement expliqué par l'évolution du taux de change. En effet, contrairement aux années précédentes, la dépréciation monétaire, du moins au marché parallèle, a excédé le rythme de formation des prix intérieurs comme indiqué ci-dessous :

14-<https://www.banquemonddiale.org/fr/country/drc/overview>, consulté le 10 février 2024 à 18h33.

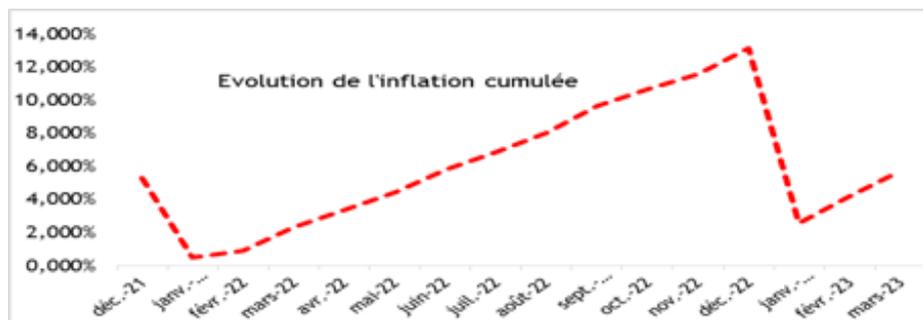
Tableau 11: La hausse du niveau général des prix ces quatre dernières années

Année	Hausse du niveau général des prix (%)	Dépréciation monétaire au parallèle (%)
2020	15,76	14,57
2021	5,28	1,21
2022	13,13	4,38
mars-2023	5,71	7,89

Source : Banque Centrale du Congo

Il s'observait au premier trimestre 2023, dans un contexte d'évolution tendancielle à la baisse des cours des produits pétroliers et alimentaires mondiaux, la dépréciation monétaire au parallèle a évolué relativement plus vite que l'inflation.

Figure 9 : Évolution du taux d'inflation mensuelle entre 2022-2023



Source : BCC sur base des données de l'INS.

III.1.2 DE LA LÉGALITÉ DES PME ET STARTUP

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent un groupe très hétérogène. Elles sont présentes dans des activités très diverses, du petit artisan au café Internet, de la petite unité agroindustrielle

à l'ingénierie, appartient à des propriétaires, pauvres ou riches, et exercent leur activité sur des marchés très différents (zones urbaines ou rurales, niveau local ou national).

Les formes juridiques des entreprises sont régies par les Actes

Uniformes du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). Dans ce cadre, une nouvelle disposition est apparue : l'Entreprenant qui est un entrepreneur individuel, personne physique qui, sur simple déclaration prévue dans l'acte uniforme, exerce une activité professionnelle civile, commerciale, artisanale ou agricole. [4]

Les PME et les STARTUPS de la RDC sont régies désormais par l'ordonnance loi n°22/030 du 08 septembre 2022, laquelle fixe des règles relatives à la création, à l'exercice et à la promotion des Startups et PME en RDC.

Elle définit la PME comme étant toute unité économique dont la propriété revient à une ou plusieurs personnes physiques ou morales et qui présente les caractéristiques différentes à savoir le nombre d'emplois permanents fixé de 1 à 200 personnes, la valeur des investissements nécessaires mis en place pour les activités de l'entreprise (inférieure ou égale à l'équivalent en FC de 600.000 dollars américains et le mode de gestion ouvert à la décentralisation).

L'ordonnance-loi décrit la STARTUP comme étant toute entreprise innovante nouvellement créée, n'ayant pas plus de sept années d'activités et qui est dotée d'un très fort potentiel de croissance économique et qui, indique l'ordonnance loi, a besoin d'importants fonds en

investissement pour la réalisation de son activité et la duplication de son modèle commercial.

L'article 6 de ce texte de loi détermine les six conditions exigées à toute entreprise pour être qualifiée de startup : « être créée et enregistrée en RDC, **avoir une existence juridique inférieure ou égale à 7 ans à compter de la date d'enregistrement, un effectif de travailleurs inférieur à 50 personnes**, un total bilan et un chiffre d'affaires annuel inférieur à l'équivalent d'un milliard de FC ; avoir au moins deux tiers du capital social détenu par des personnes physiques de nationalité congolaise; avoir un modèle économique qui comporte une forte dimension innovante et créative, notamment dans le domaine technologique ou de nouvelles technologies de l'information et de la communication et entreprendre une activité qui présente un fort potentiel de croissance » [11]

Tableau 12: Existence légale des PME et STARTUP

Modalités	PME		STARTUP	
	OUI	NON	OUI	NON
Existence d'un numéro d'immatriculation fiscale	241	58	203	97
Numéro du registre du commerce	241	58	206	94
Immatriculation CNSS	206	93	187	113

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

Pour l'immatriculation CNSS, les raisons les plus émises de non-possession de ces documents sont pour la plupart que la procédure est en cours soit 36/93 PME, d'autres soulignent les raisons liées à la carence financière soit 17/93 PME et 11/93 PME ignorent la procédure d'immatriculation CNSS. Quant à la lourdeur administrative, 3 PME évoquent ce grand problème comme un des obstacles à leur épanouissement.

Les causes les plus récurrentes pour non-possession du numéro d'immatriculation fiscale ainsi que du numéro du registre du commerce par certaines PME sont :

- **Problème financier** : 16/58 PME se butent au déficit financier pour l'immatriculation fiscale ;
- **Procédure en cours** : 21/58 des PME ont déjà amorcé la procédure d'immatriculation

et attendent la finalisation du processus ;

- D'autres PME notent la lourdeur administrative ainsi que la méconnaissance de la procédure en la matière.

Les causes les plus récurrentes pour non-possession du numéro d'immatriculation fiscale ainsi que du numéro du registre du commerce par certaines STARTUP sont :

- **Procédure encours** : 40/81 des STARTUP ont déjà lancé la procédure d'immatriculation et attendent la finalisation du processus ;
- **Problème financier** : 27/81 STARTUP se butent à la carence financière pour l'immatriculation fiscale ;
- **Entreprise en phase de démarrage** : 8/81 STARTUP sont en cours de démarrage de leurs activités ;
- D'autres soulignent la

méconnaissance de la procédure ainsi que la non-implantation du service de l'État habilité en la matière dans leur rayon d'action.

Pour l'Immatriculation CNSS, les raisons émises pour non-possession de ces documents sont pour la plupart : la procédure en cours ; soit 48/100 STARTUP enquêtées, d'autres soulignent les raisons liées à la carence financière soit 34/100 ; 11/100 ne connaissent pas la procédure d'immatriculation CNSS ; 3/100 évoquent la lourdeur administrative et d'autres la non-implantation du service étatique habilité en la matière dans leur rayon d'action.

III.1.3 EMPLOYABILITÉ DES JEUNES DANS LES ENTREPRISES

La RDC reste un pays essentiellement jeune, 6 congolais sur 10 ont moins de 25 ans. Cette situation influe sur chaque aspect de la vie économique, sécuritaire et sociale du pays. La RDC dispose d'une population très jeune composée de plus de 66% d'individus ayant moins de 24 ans et un taux de 52% pour les personnes en âge de travailler. C'est ce que renseigne le rapport Risque pays de notation de la dette souveraine de l'agence de notation Bloomfield investment corporation rendu public le lundi 20 juin 2022. [S'agissant du marché de l'emploi, le

taux de chômage s'est établi à 3,7 % en mai 2023, soit son niveau le plus élevé depuis octobre 2022, alors que les marchés anticipaient un niveau de 3,5%. Chaque année, des milliers de jeunes diplômés ou certifiés sont largués sur un marché de l'emploi complètement bouché (saturé) depuis des années mais aussi, les travailleurs les plus âgés du secteur étatique ne veulent pas céder leurs postes aux jeunes, dans un pays où la pension de retraite est quasi-inexistante.

Ainsi, année après année, les universités congolaises forment et déversent sur le marché du travail des diplômés. Une fois sur le marché, l'un des défis majeurs auxquels ils font face est l'employabilité, c'est-à-dire leur capacité, du fait de leurs compétences, à être sollicités sur le marché de l'emploi. Aujourd'hui, l'emploi est un défi pour les jeunes du monde entier, mais en RDC, le cas est particulier du fait que le taux de chômage l'emporte sur celui de l'emploi et à cela s'ajoute le problème d'inadéquation entre formation des jeunes et le marché du travail.

15-Le taux de chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail, car il exprime le rapport entre les personnes sans travail et qui en recherchent.

a) Employabilité dans les PME

D'après l'étude, les PME fournissent plus de 7 000 emplois (à temps plein et à temps partiel). La plupart de ces emplois se trouvent dans le domaine du Commerce et celui de Prestation de Service, qui dépendent fortement des travailleurs journaliers. Signalons que parmi les PME enquêtées, il y a celles qui ont plus de 200 employés, qui ne sont pas forcément permanents

au sein de ces structures, comme le recommande les dispositions légales en la matière.

Le nombre moyen de femmes employées est de 8 par PME et ce nombre a été calculé à partir des données des PME lors de l'enquête menée auprès de 299 PME.

En général, le taux d'employabilité des femmes est 35,1% contre 64,9% des hommes.

Tableau 13: Employabilité des jeunes par domaine d'activités et par sexe

Domaine d'Activités	Hommes	Femmes	% d'emploi des femmes
Agriculture et élevage	785	565	42
BTP	81	38	32
Commerce	1384	939	40
Education	93	81	47
Prestation de service	1601	706	31
TIC	739	205	22
Total général	4683	2534	35

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

b) Employabilité dans les STARTUP

D'après notre enquête, les STARTUP fournissent plus de 3 000 emplois (à temps plein et à temps partiel). La plupart de ces emplois se trouvent dans le domaine de TIC.

Le nombre moyen de femmes employées est de 4,5 par STARTUP et ce nombre a été calculé à partir des données lors de l'enquête menée auprès de 300 STARTUP.

En général, le taux d'employabilité des femmes est 38,7% contre 61,3% des hommes.

Tableau 14: Employabilité des jeunes par domaine d'activité et par sexe dans les STARTUP

Domaine d'Activité	Femme	Homme	% d'emploi des femmes
Agriculture et élevage	170	203	45,6
Agroalimentaire	98	94	51,0
BTP	52	100	34,2
Commerce	84	93	47,5
Éducation	61	62	49,6
Environnement	119	205	36,7
Prestation de service	327	511	39,0
TIC	381	778	32,9
Transport	4	8	33,3
Total général	1296	2054	38,7

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

En croisant le secteur d'activité avec le genre des employés, on note que la grande majorité des employés du genre féminin (près de 51 %) exercent dans un secteur Agroalimentaire. Signalons que dans les secteurs les plus liés aux

technologies vertes et à l'innovation environnementale comme l'agroalimentaire, l'Agriculture/l'élevage et l'environnement, représentent respectivement 51 %, 45,6 % et 36,7 %.

c) Employabilité des jeunes par tranche d'âge dans les PME et STARTUP

Tableau 15: Taux d'employabilité des jeunes dans les PME et STARTUPS

Domaine de Collaboration	PME (%)	STARTUP (%)
Moins de 15 ans	10	3
Entre 15 et 35 ans	22	21
Plus de 35 ans	68	76
Total	100	100

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

III.1.3 SYSTÈME ÉDUCATIF EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le système éducatif congolais est organisé en deux structures : l'enseignement formel et l'éducation non formelle. L'enseignement formel est dispensé sous forme d'enseignement classique et spécial. L'enseignement classique est organisé en quatre structures : maternelle, primaire, secondaire, supérieure et universitaire. Le niveau maternel est organisé en cycle unique de trois ans. Le primaire dure six ans. Il est organisé en deux cycles de trois années chacun.

Le niveau secondaire comprend le secondaire général, les humanités générales, les humanités techniques et professionnelles. Le secondaire général est organisé en cycles de deux ans. Les humanités générales s'organisent en deux années de cycle inférieur et deux années de supérieur. Les humanités techniques et professionnelles s'organisent en cycle court et cycle long. La durée de ces deux cycles est de respectivement trois et quatre ans. La formation technique et professionnelle dure quatre ans. L'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) congolais comprend deux niveaux. Le niveau supérieur forme les cadres de haut niveau, spécialisés pour l'exercice d'une profession. Le niveau universitaire forme des cadres de conception capables de contribuer

à la transformation qualitative de la société.

Bien qu'ait été institué le système licence–master–doctorat (LMD), l'ESU fonctionne toujours avec trois cycles (graduat, licence, troisième cycle qui conduit au doctorat). Le graduat dure trois ans, la licence deux ans, comme le troisième cycle (diplôme d'études approfondies). Le doctorat dure entre trois et cinq ans.

Un enseignement spécial est organisé en faveur des groupes vulnérables et des catégories socioprofessionnelles ayant des besoins spécifiques. Il est assuré soit dans des établissements spécialisés, soit dans les écoles assurant l'enseignement inclusif. L'éducation non formelle vise la récupération et la formation des jeunes et adultes non scolarisés en vue de leur insertion sociale. Elle est assurée dans des établissements spéciaux et centres de formation et se rapporte aux activités de rattrapage scolaire, d'alphabétisation, d'apprentissage, de formation professionnelle et d'éducation permanente [14].

L'accès à l'éducation s'est considérablement amélioré au cours des deux dernières décennies, en particulier chez les filles et les plus jeunes. Entre 2000 et 2017, le taux net de scolarisation dans le primaire a augmenté de 50 %, passant de 52 à 78 % [15]. Au secondaire le taux d'accès en première année est resté stable

depuis 2006, autour de 48 % [14]. Au Supérieur, depuis le début de la décennie 2010 une croissance du nombre d'établissements et d'étudiants. Les effectifs ont plus que doublé entre 2006 et 2012 [14

- **Niveau d'éducation des employés des PME et STARTUP**

suivantes auprès de nos enquêtés : les employés titulaires d'un Bac+5 avec une formation professionnelle représentent le groupe le plus important en termes d'effectif, avec un total de 1 780, 185 ont un Bac+3 avec formation professionnelle et 1347 ont un Bac avec formation professionnelle.

Dans le cadre de notre étude, nous avons pu recueillir les données

Tableau 16: : Niveau d'éducation des employés des PME et des STARTUP

	Niveau d'Etudes	Nombre d'employés	
		PME	STARTUP
Avec Formation Professionnelle	BAC + 5	1780	975
	BAC + 3	1285	652
	BAC	1347	410
	Probatoire	171	81
	BEPC	394	136
	CEP	102	32
	SANS Diplôme	163	52
Sans Formation Professionnelle	BAC + 5	310	354
	BAC + 3	514	321
	BAC	300	109
	Probatoire	289	18
	BEPC	285	21
	CEP	34	8
	SANS Diplôme	52	143
	Total	7026	3312

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin 2023

D'une manière globale, 75% (5242) des employés dans le PME et 71% (2338) des employés dans les STARTUP ont une formation professionnelle contre 25% et 29 % respectivement dans les PME et les STARTUP.

III.2. IMPACT DES PME ET STARTUP SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La relance de l'industrialisation en RDC est en partie conditionnée par la mise en place de ZES dont le cadre juridique a été défini par la loi n°14/022 du 7 juillet 2014. Cette loi vise :

- Améliorer le cadre juridique et institutionnel susceptible d'attirer et de préserver les investissements privés nationaux et étrangers, en vue de promouvoir le développement du pays ;
- Simplifier les procédures administratives afin d'améliorer davantage le climat des affaires et d'attirer les investissements ;
- Renforcer les mécanismes de résolution des différends liés aux investissements ;
- Offrir un environnement des affaires incitatif, transparent et cohérent, en vue d'encourager les investissements privés nationaux et étrangers générateurs de croissance et d'emplois [16].

a) Convention de Collaboration

Une entreprise peut être amenée à mettre des partenariats avec d'autres sociétés. La convention de partenariat est un contrat qui permet d'officialiser les relations entre ces deux parties et qui va définir les obligations de chacune. À travers une convention de partenariat, les deux parties se mettent d'accord pour réaliser un objectif commun. La convention de partenariat peut porter sur différents besoins : la promotion, la publicité, la prestation de service, le partage des ressources, etc. [17]

b) Domaine de collaboration

Sur l'ensemble des PME enquêtées, la collaboration avec les STARTUP est à faible proportion, seulement 15% des PME entretiennent des conventions bilatérales avec les STARTUP contre 85%. Cette faible collaboration montre la sous-utilisation des ITE produites par les Startups au sein des PME.

Néanmoins, pour les PME qui utilisent les ITE produites par les STARTUP, 48% d'entre elles ont développé des conventions de collaboration avec les Startups contre 52% qui n'en ont pas suites à diverses raisons.

Ces conventions de collaboration établies entre les PME et les STARTUP sont essentiellement orientées vers les prestations de services, fourniture de matériels,

équipements et intrants ainsi que la recherche et développement.

Tableau 17: Niveau d'éducation des employés des PME et des STARTUP

Domaine de Collaboration	Fréquence	Pourcentage (%)
Fourniture de matériel/ équipement/intrant	12	27,91
Prestations de services	22	51,16
Recherche et développement	9	20,93
Total	43	100,00

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin 2023

Domaine de collaboration des entreprises

- **Domaine de collaboration des PME avec les autres Entreprises**

La collaboration des PME enquêtées en RDC, porte principalement sur les domaines suivants : l'accompagnement technique, l'agriculture et élevage ; l'agroalimentaire, le BTP, le commerce, la communication et le marketing, l'éducation et la formation, la logistique et fourniture d'équipements, les NTIC, la

prestation des services et la santé. Comme le montre le tableau ci-dessous, lorsque les PME collaborent avec les autres PME ainsi que les grandes entreprises, la convention porte principalement sur la logistique et fourniture d'équipement. Lorsqu'elles collaborent avec les institutions publiques et privées la convention porte sur la prestation des services, enfin lorsqu'elles collaborent avec les STARTUP la convention porte pour sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Tableau 18: Niveau d'éducation des employés des PME et des STARTUP

Type de Domaine	Autre PME	Grandes Entreprises	Institutions Privées	Institutions Publiques	STARTUP
Accompagnement technique	10	3	7	6	10
Agriculture et élevage	1	0	2	1	1
Agroalimentaire	4	3		2	1
BTP	1	0	0	0	1
Commerce	9	6	2	4	12
Communication et marketing	2	2	3	0	4
Education et formation	4	5	0	4	3
Logistique et fourniture équipement	22	12	4	5	3
NTIC	4	3	2	0	17
Prestation de service	7	6	6	10	2
Santé	0	0	0	0	1

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin 2023

- **Domaine de collaboration des STARTUP avec les autres Entreprises**

La collaboration des STARTUP enquêtées en RDC, porte principalement sur les domaines suivants : le développement et innovation, la prestation de service, fourniture de matériel/équipement/ intrant et soin de Santé.

Lorsque les STARTUP collaborent

avec les autres STARTUP, la convention porte principalement sur le développement, innovation et prestation de service. Lorsqu'elles collaborent avec les institutions publiques et privées la convention porte sur le Développement, innovation et prestation de service enfin lorsqu'elles collaborent avec les PME la convention porte sur la prestation de service et le développement et innovation.

Tableau 19: Domaines de collaboration des STARTUP avec d'autres Structures

Type de Domaine	Autre STARTUP	Grandes Entreprises	Institutions Privées	Institutions Publiques	PME
Agropastorale	10	5	0	0	3
Développement et innovation	19	11	13	14	17
Fourniture de matériel/ équipement/ Intrans	10	5	0	0	5
Prestation de Service	17	9	9	5	20
Soins de Santé	0	2	0	0	0

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin 2023

IV. LES CAPACITES REQUISES DU SECTEUR PRIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE)

IV.1. Récapitulatif des déficits majeurs en termes d'innovation

L'économie en RDC est fortement tributaire de l'extraction de minerais, un moteur de croissance majeur. Le cuivre et le cobalt constituent plus de 80 % des exportations, la Chine en absorbant 40 %. Avec son énorme potentiel agricole inexploité, la RDC est un importateur net de denrées alimentaires, ce qui accroît sa vulnérabilité aux chocs externes et climatiques. Les contraintes structurelles ont facilité le sous-développement du secteur privé

et favorisé le développement de l'économie informelle...

Le défi immédiat de la RDC consiste à maintenir la stabilité politique et macroéconomique tout en intensifiant les réformes en cours pour soutenir les secteurs sociaux et assurer une croissance inclusive durable. [18]

IV.1.1 DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES PMES ET STARTUP

En République Démocratique du Congo (RDC), les PME constituent

l'épine dorsale de son économie, cependant ces dernières se trouvent face à des obstacles de diverses natures (financière, administrative, juridique, etc.), dont l'accès au financement reste le problème le plus critique. Comme l'a démontré, Innocent Yere Apobe et co-auteurs, dans leur étude portant sur « Incidence de la pandémie de Covid-19 sur le financement bancaire des Petites et Moyennes Entreprises en République Démocratique du Congo » [19] ;

Principales difficultés dans la production et utilisation des ITE

- **Au premier degré, sur le plan sectoriel**, le tout premier obstacle, que les PME enquêtées ont rencontré, c'est la difficulté d'accès au financement. Cette difficulté est classée en tête de liste soit 37,65%. 21,05% des PME citent le problème d'infrastructure/équipement / intrant comme leur deuxième plus grand obstacle ; 10% pour l'accompagnement technique et 7,69 % pour l'accès limité à l'électricité.

Ces quatre premiers obstacles sont considérés comme les principales difficultés dans la production des innovations technologiques et environnementales en RDC

Les autres obstacles importants sont entre autres : le problème de communication/marketing, faible implication de l'Etat, la

surtaxations, le problème sécuritaire, la concurrence déloyale, ressources humaines non qualifiées ainsi que les catastrophes naturelles et environnementales.

- **En deuxième degré, les PME ont classé les difficultés comme suit** : l'accès au financement, la vétusté et/ou le manque d'infrastructures/équipements/intrants, la surtaxation, le déficit d'accompagnement technique, la sous-qualification des Ressources Humaines, l'accès limité à l'électricité, l'absence de collaboration entre acteurs et l'insécurité.

Concernant les STARTUP enquêtées, ces dernières ont rencontré des problèmes tels que : la difficulté d'obtenir un financement, classée en tête de liste soit 35,04% ; dans la production des ITE. 26,28% des STARTUP citent la vétusté et/ou le manque d'infrastructures/équipements / intrants comme leur deuxième plus grand obstacle ; 10,22% pour problème relatif aux contraintes de conformité à la législation et à la fiscalité et 8,39 % pour l'accès limité à l'électricité. Ces quatre premiers obstacles sont considérés comme les principales difficultés dans la production des innovations technologiques et environnementales en RDC.

Les difficultés liées à l'utilisation des ITE par les PME enquêtées donnent

un classement plus diversifié tels que : la difficulté de financement, le problème de notion/utilisation des outils de NTIC, l'accès limité à l'électricité, problème d'accompagnement technique, problème d'infrastructure/équipement/intrant, problème de communication/marketing.

Tableau 20: Principales difficultés dans la production et utilisation des ITE en RDC

Principales difficultés	Dans la Production des ITE		Dans l'utilisation des ITE
	PME (%)	STARTUP (%)	PME (%)
Catastrophe naturelle/ environnementale	0,4	0,36	0,5
Faible implication de l'État	0,8	0,0	2,4
Concurrence déloyale	2,0	1,82	1,4
Problème de collaboration entre acteurs	2,0	1,09	1,0
Problème sécuritaire (insécurité)	2,4	1,09	1,4
Problème de législation/ fiscalité	0,0	10,22	0,0
Ressources humaines non qualifiés	3,6	2,55	1,0
Problème de communication / marketing	6,1	4,38	3,8
Surtaxation	6,1	0,0	1,4
L'accès limité à l'électricité	7,7	8,39	13,9
Problème d'accompagnement technique	10,1	8,76	12,9
Problème d'infrastructure / équipement / intrant	21,1	26,28	12,4
Problème notion/utilisation d'outils de NTIC	0,0	0,0	23,9
Difficulté de financement	37,7	35,04	23,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

IV.2. Les besoins du secteur privé

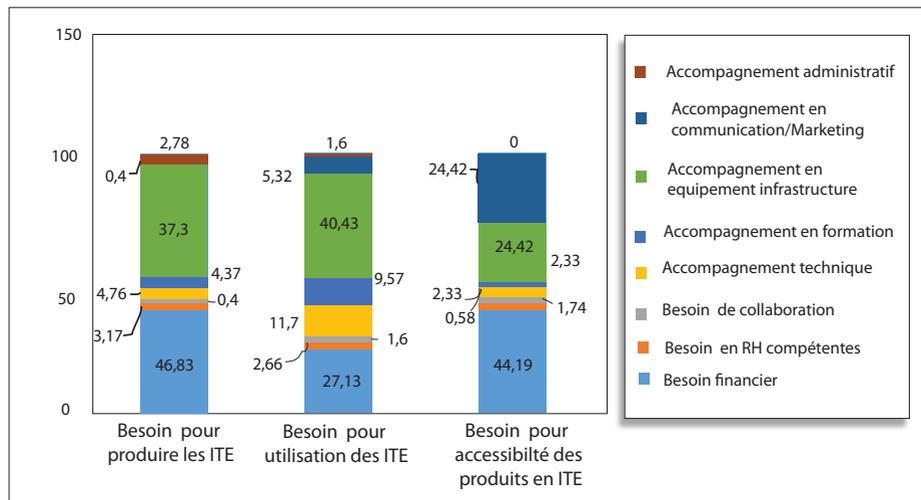
IV.2.1 LES PRINCIPAUX BESOINS DES PME

Les PME sont désormais au cœur des préoccupations du gouvernement de la RDC et des programmes de soutien du secteur privé par l'entremise de la stratégie nationale des PME qui consiste à faire de ce secteur, un secteur compétitif, diversifié, respectueux de l'environnement pour le développement durable et la réduction de la pauvreté en RDC. Pour que les PME soient innovantes, dynamiques et compétitives, elles ont besoin des services de soutien capables de leur fournir une assistance.

Afin d'atteindre cette vision, il est crucial que le pouvoir étatique et les partenaires au développement puissent prendre en compte les besoins, les contraintes et les capacités/opportunités des PME. Selon l'enquête que nous avons menée auprès des PME dans les villes de Butembo, Beni, Goma, Kolwezi, Kinshasa, Likasi et Lubumbashi, les principaux besoins des PME sont les suivants :

- **Pour produire les innovations technologiques et environnementales :** besoin financier (46,83%), besoin d'accompagnement en équipements/ infrastructures (37,30%), besoin d'accompagnement technique (4,76%), besoin d'accompagnement en formation (4,37%)
- **Pour utiliser ou incorporer des innovations technologiques et environnementales :** besoin d'accompagnement en équipements/ infrastructures (40,43%), besoin financier (27,13%), besoin d'accompagnement technique (11,70%), besoin d'accompagnement en formation (9,57%)
- **Pour rendre accessible les produits d'innovation technologique :** besoin financier (44,19%), besoin d'accompagnement en communication et marketing (24,42%), besoin d'accompagnement en équipements/infrastructures (24,42%), besoin de collaboration avec des partenaires.

Figure 10: Principaux besoins des PME (en %)



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

IV.2.2 LES PRINCIPAUX BESOINS DES STARTUP

La RDC est en train de devenir progressivement une terre d'opportunités pour les STARTUP. En effet, l'environnement des affaires s'améliore au fil du temps :

- Sa population a dépassé les 80 millions d'habitants et croît rapidement ;
- Son PIB en hausse ;
- Et des signes de stabilité politique visibles.

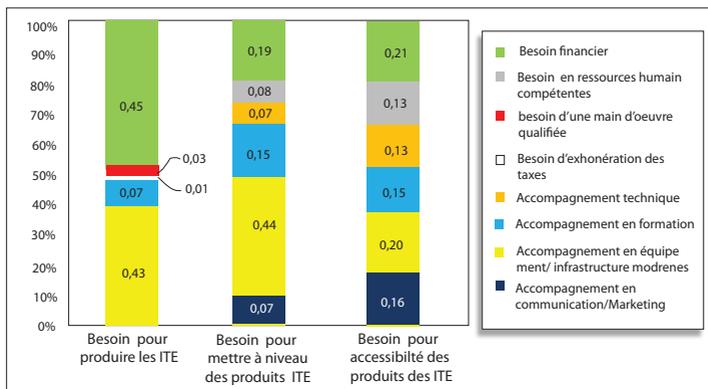
Parallèlement, le gouvernement se montre plus coopératif et certaines réussites locales bien que peu nombreuses attirent l'attention. Pour autant, la RDC a un problème

d'image. Le pays est pour l'instant surtout connu internationalement pour sa pauvreté, la guerre dans sa partie Est. (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri). Cette guerre met à mal le développement des entreprises œuvrant dans cette partie du pays. Selon l'enquête que nous avons menée auprès des STARTUP dans les villes de Butembo, Beni, Goma, Kolwezi, Kinshasa, Likasi et Lubumbashi, les principaux besoins des STARTUP sont les suivants :

- **Pour produire les innovations technologiques et environnementales :** besoin financier (45,26%), besoin d'accompagnement en équipements/infrastructures modernes

- (43,16%), besoin d'accompagnement en formation (7,02%), Besoin d'une main d'œuvre qualifiée (3,16%), besoin d'exonération des taxes (1,40%) ;
- **Pour mettre à niveau des produits des innovations technologiques et environnementales** : besoin d'accompagnement en équipements/infrastructures modernes (43,75%), besoin financier (18,75%), besoin d'accompagnement en formation (15,42%), besoin en ressources humaines compétentes (7,92%), besoin d'accompagnement technique (7,08%) ;
- **Pour rendre accessible les produits d'innovation technologique** : besoin financier (21,21%), besoin d'accompagnement en équipements/infrastructures modernes (20,35%), besoin d'accompagnement en communication et marketing (16,45%), besoin d'accompagnement en formation (15,15%), Besoin d'accompagnement technique (13,42 %) et le besoin en ressources humaines compétentes (13,42 %).

Figure 11: Proportion des principaux besoins des STARTUP



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

IV.3. Diagnostic des institutions d'accompagnement

Le soutien à la création et au développement de petites entreprises est un élément central des politiques économiques de la plupart des pays [21]. Partant de cette idée de Temkin Beck ; le gouvernement Congolais a inauguré ce 30 octobre 2023 la Maison de l'entrepreneuriat et de l'innovation de Kinshasa. Cette Infrastructure Entrepreneuriale de l'ANADEC abritera l'Incubateur Mixte qui comprend deux filières, l'Ingénierie Légère et l'Agro-Alimentaire ; l'incubateur cuir de Kinshasa qui comprend la Cordonnerie et la maroquinerie ; et le Coworking Ishango avec le Fab-Lab... [22].

IV.3.1 APPUI INSTITUTIONNEL DANS LA PRODUCTION ET APPROPRIATION DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

a) Secteur d'activité des Institutions/Administrations

Parmi les Institutions/Administrations enquêtées, nous avons constaté que près de 42,39% d'entre elles sont dans le secteur d'« incubation » ; 26,09% dans la « prestation de service » et une poignée dans la « gouvernance » soit 6,52%.

Tableau 21: Secteur d'Activité des Institutions/Administrations

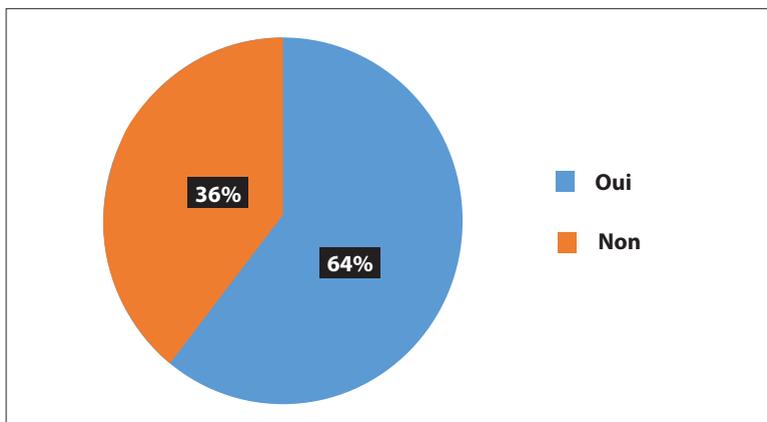
	Effectifs	Pourcentage (%)
Education	16	17,4
Gouvernance	6	6,5
Incubateur	39	42,4
Industrie et social	7	7,6
Prestation de services	24	26,1
Total	92	100,0

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

b) Situation d'Accompagnement

Sur l'ensemble des Institutions/Administrations de notre échantillon, 64,13% d'entre elles ont accompagné les jeunes STARTUP et les PME ; et 35,87% n'ont jamais accompagné. Cela a un impact positif sur la production des innovations technologiques et environnementales.

Figure 12: Institutions Ayant accompagnés les Startup, PME et les Jeunes



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

Au cours de 5 dernières années, 9221 jeunes, 5244 startups et 2725 PME ont été accompagnés par les institutions/ administration de notre échantillon.

Tableau 22: Situation d'accompagnement des jeunes, STARTUP et PME (pendant 5 ans)

	Effectif
Jeunes	9221
STARTUP	5244
PME	2725

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

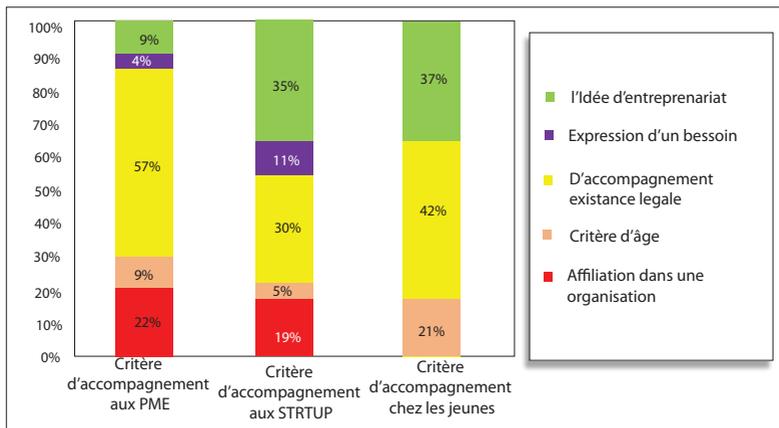
c) Critères définis par les institutions/administrations pour accompagner les jeunes, startup et PME

Les institutions/administrations interrogées possèdent des critères principaux pour l'accompagnement des bénéficiaires. Le critère d'existence légale est la plus mentionnée soit 42%, suivi du critère d'idée d'entrepreneuriat avec 37% ainsi que le critère d'âge soit 21%, pour l'accompagnement chez les jeunes.

Pour l'accompagnement des startups, le critère d'entrepreneuriat est le plus évoqué par nos enquêtées, soit 35% ; l'existence Légale avec 30% et l'affiliation dans une organisation avec 19%.

Quant aux PME, les critères évoqués respectivement sont : existence légale soit 57%, Affiliation dans une organisation soit 22%, le critère d'entrepreneuriat et critère d'âges avec tous 9 % et afin le critère d'expression d'un besoin d'accompagnement avec 4%.

Figure 13: Les Critères d'accompagnes des Jeunes, Startup et PME



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

d) Mécanisme de suivi et d'évaluation des jeunes, des startups et PME par les Instituions/administrations

Les jeunes, les STARTUP ainsi que les PME ont besoin de soutien et

de conseils techniques, venant d'institutions comme l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC), leurs organisations représentatives (FEC, FENAPEC, SENAHUP, etc.) ou des Bureaux

d'études privés, afin de les aider à se développer.

Les données recueillies auprès des institutions enquêtées ont révélé que : sur l'effectif de 59 institutions/administrations, 50 ont un mécanisme de suivi-évaluation et 9 n'en n'ont pas.

Tableau 23: Existence du mécanisme de suivi-évaluation des jeunes, STARTUP et PME

Modalités		Effectifs	Pourcentage valide
Valide	Oui	50	84,7
	Non	9	15,3
Total	59	100,0	

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

e) Formes de ces mécanismes de suivi-évaluation

Les mécanismes de suivi-évaluation existants pour accompagner les jeunes, STARTUP et PME se présentent sous plusieurs formes en RDC : programme, projet, incubateur et pépinière.

Sur l'ensemble des institutions enquêtées, les mécanismes d'accompagnement nous ont montré que :

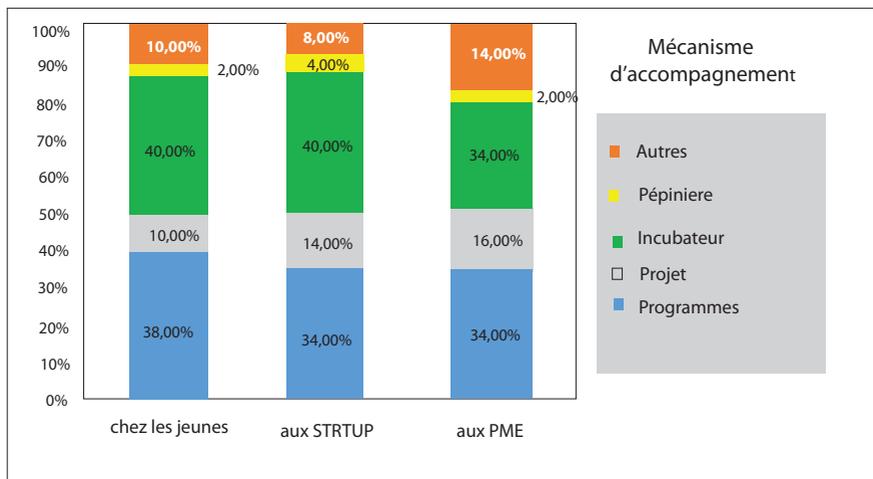
- **Chez les jeunes** : 40% sont suivis et évalués via le mécanisme d'incubateur, 38% via le programme,

10% via le projet et autres mécanismes ad hoc.

- **Les Startups** : 40% sont suivis et évalués via le mécanisme d'incubateur, 34% via le programme, 8% via le projet.
- **Les PME** : 34% sont suivis et évalués via le mécanisme d'incubateur, 34% via le programme, 16% via le projet.

En général, pour les jeunes, les STARTUP et les PME, l'incubateur est le mécanisme le plus utilisé pour le suivi et évaluation par les institutions.

Figure 14: Formes de mécanisme de suivi -évaluation



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

f) Production et utilisation des innovations technologiques et environnementales par les PME, LES ITE et les STARTUP les 5 dernières années

Dans l'ensemble, les jeunes, les Start-Up et les PME affichent une tendance positive à la production et utilisation des innovations technologiques dans le secteur privé au cours des cinq dernières années selon les institutions enquêtées. En général 1904 ITE ont été produites par les jeunes, 2224 par les STARTUP et 4276 par les PME.

- 90% des ITE produites par les jeunes ont été utilisées soit 1707/1904 ;
- 84% des ITE produites par les STARTUP ont été utilisées soit 1869/2224 ;
- 39% des ITE produites par les PME ont été utilisées soit 1651/4276

En général, pour les jeunes, les STARTUP et les PME, l'incubateur est le mécanisme le plus utilisé pour le suivi et évaluation par les institutions.

Ainsi:

Tableau 24: Existence du mécanisme de suivi-évaluation des jeunes, STARTUP et PME

	Jeunes	STARTUP	PME
Production des ITE	1904	2224	4276
Utilisation des ITE	1707	1869	1651

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

g) Degré d'appréciation des institutions par rapport aux ITE produites par les jeunes, les PME et les STARTUP

Le développement des jeunes, STARTUP et PME ne peut être basé que sur une collaboration et une concertation de l'ensemble des opérateurs concernés et en premier lieu l'Etat, les institutions et ces derniers.

En effet, des analyses effectuées des données issues de l'enquête, il ressort que des institutions qui ont accompagné les jeunes, les startups et les PME ; 74,42% d'entre elles sont satisfaites des ITE produites, 20,93% sont peu satisfaites et 4,65% ont déclaré être très satisfaites des innovations technologiques et environnementales produites.

Tableau 25: Degré d'appréciation des institutions

Degré de satisfaction	Pourcentage (%)
Peu satisfaisant	5
Satisfaisant	21
Très satisfaisant	74
Total	100

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

16- C'est seulement au mois de septembre 2021 que le cours d'entrepreneuriat est devenu une matière obligatoire dans le programme de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire en RD Congo.

IV.3.2 APPUI INSTITUTIONNEL DANS LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES ITE DANS LES PME

Les PME congolaises ont toujours émis les vœux d'un accompagnement de l'État pour le développement et la promotion de leurs activités. Même s'il y a des avancées qui sont en train d'être faites pour encourager l'entrepreneuriat en RDC, les entrepreneurs restent cependant encore confrontés à des nombreux obstacles parmi lesquels : le manque de compétence, l'insuffisance de la formation des jeunes congolais à l'esprit d'entreprise, le manque de financement, de débouchés (marché) pour les produits des PME et le manque d'accès aux informations pertinentes pour les activités entrepreneuriales.

Notre étude révèle que 34/299 soit

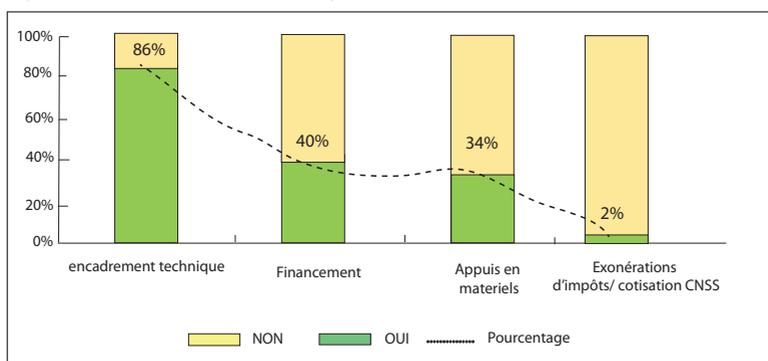
11 % des PME enquêtées ont reçu un appui des Institutions dans la production et utilisation des ITE.

IV.3.3 APPUI INSTITUTIONNEL DANS LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DES ITE DANS LES STARTUP

Notre étude révèle que 49/300 soit 16,3 % des STARTUP enquêtées ont déjà reçu au moins un appui des Institutions dans la production et utilisation des ITE.

Cet accompagnement a principalement 4 natures dont l'encadrement technique, étant l'accompagnement le plus choisi par les institutions soit 86% suivi de financements soit 40%. D'autres sont soit des appuis matériels (34 %) ; soit des exonérations d'impôts ou cotisations CNSS (2 %) comme le montre le graphique ici-bas .

Figure 15: Nature d'accompagnement des STARTUP



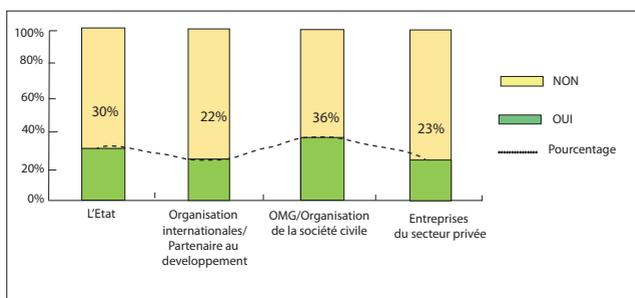
Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

a) Les Institutions ayant accompagnées les STARTUP

Les Institutions ayant accompagné les STARTUP pour la production et l'utilisation des ITE sont : l'Etat, les organisations internationales/ Partenaires au Développement, les ONG/Organisations de la société civile et les Entreprises du secteur privé dont :

- ONG/Société Civile à 36% ;
- L'Etat à 30% ;
- Entreprises du Secteur Privée à 23% ;
- Organisation Internationale/partenaire au Développement à 22%.

Figure 16: Institutions ayant accompagnées les STARTUP



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

b) Impact des appuis reçus par les STARTUP pour la production des ITE

43,2% de STARTUP enquêtées et accompagnées ont signifié que les appuis reçus des institutions leur ont permis de produire des innovations technologiques et environnementales, contre 56,8 %.

17- Chaque bâton du graphique représente 100% de la nature d'accompagnement reçu.

IV. LES CAPACITES REQUISES DU SECTEUR PRIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE)

V.1 Financement des PME et des STARTUP

a) Mode de financement

Au cours de son existence, une entreprise a besoin d'un financement pour assurer son fonctionnement, son développement au quotidien et sa pérennité. Certaines entreprises, pour assurer leur croissance, peuvent recourir à l'autofinancement ou au financement pouvant venir de l'extérieur.

L'accès au financement des PME en RDC demeure encore très difficile pour les raisons suivantes :

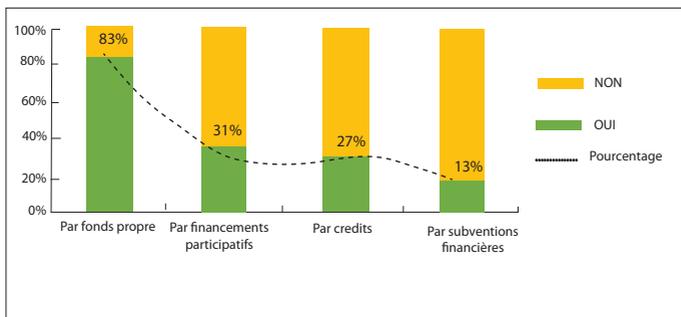
- La rigidité des procédures d'octroi des crédits au sein des institutions financières ;
- L'absence des produits financiers adaptés au besoin des PME ;
- La mauvaise perception des risques relatifs à certaine activité exercée par les PME (secteur agricole ou transport fluvial) ;
- L'ignorance et/ou le mépris des fondamentaux et de gestion de certains dirigeants d'entreprises ;

- La difficulté des PME et STARTUP à présenter un dossier des crédits bancables auprès des institutions financières ;
- L'incapacité des PME à présenter les garanties solides exigées par les institutions financières ;
- Le manque de confiance entre les PME et les institutions financières. [20]

À la suite de ces différentes raisons, l'étude révèle que les entreprises recourent aux modes de financement suivants:

- Financement par fonds propres qui représente la proportion la plus élevée soit 83% ;
- Financement participatif qui est de l'ordre de 31% ;
- Financement par Crédit avec 27 % ;
- Financement par subventions avec 13 %.

Figure 17: Mode de financement des PME



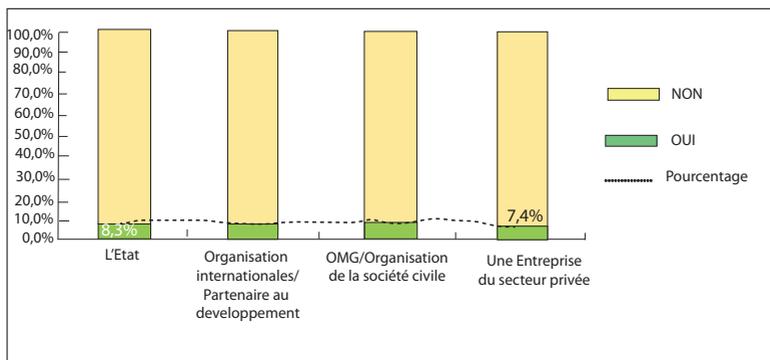
Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

b) Acteurs impliqués dans le financement des PME en RDC

De manière générale, les indicateurs d'activité des banques, des COOPEC et des institutions de micro finance sont à la baisse : le volume global de crédit a baissé en

2017 et se retrouve en dessous du niveau de 2015 ; les portefeuilles à risque prennent une part importante du volume des contrats et l'encours global d'épargne ne remonte que très timidement. Dans ce climat, beaucoup de partenaires extérieurs au pays restent sur la réserve. [23]

Figure 18: Implication des Acteurs dans le financement des PME



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

En ce qui concerne les principaux partenaires financiers, les ONG/Organisations de la Société Civile interviennent à hauteur de 9,8%

dans les financements des PME. Elles sont suivies des Organisations Internationales/Partenaires au Développement (9,4%) ; ensuite

l'État /Gouvernement (8,3%). Les Entreprises du Secteur privé complètent la liste avec 7,4%. Ces résultats montrent une faible implication des acteurs dans le financement des PME en RDC.

- Très satisfait à 5,1 %;
- Satisfaits à 24,1% ;
- Peu satisfait à 49,3% ;
- Pas du tout satisfait à 21,2%.

De l'appréciation du financement reçu par les PME

De manière générale, la majorité des PME enquêtées se sont déclarées peu satisfaites des financements qu'elles reçoivent de leurs partenaires (État, ONGs, Entreprises Privées, Organisations Internationales pour le Développement) dans ce domaine pour la production des innovations technologiques et environnementales. Le degré de satisfaction est présenté comme suit :

d) Objectif des PME et STARTUP dans les 3 ans à venir

Les PME enquêtées, de façon globale, ont un objectif d'accroître leur production dans un délai prédéfini, de devenir une référence nationale en promouvant le Made in Congo et de vendre leur produit au niveau international d'ici trois ans. Pour y arriver, les PME enquêtées ont besoins des ressources financières proportionnelles à leurs domaines d'activités, à leur capacité de production, etc. Les besoins financiers des PME enquêtées s'élèvent en moyenne à **50,628,25 USD**.

Tableau 26: Besoin Financier des PME et STARTUP

BESOINS FINANCIERS DES PME et STARTUP POUR ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS			
	Minimum	Maximum	Moyenne
PME	1000	180000	50628,25
STARTUP	500	99999	40117,17

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

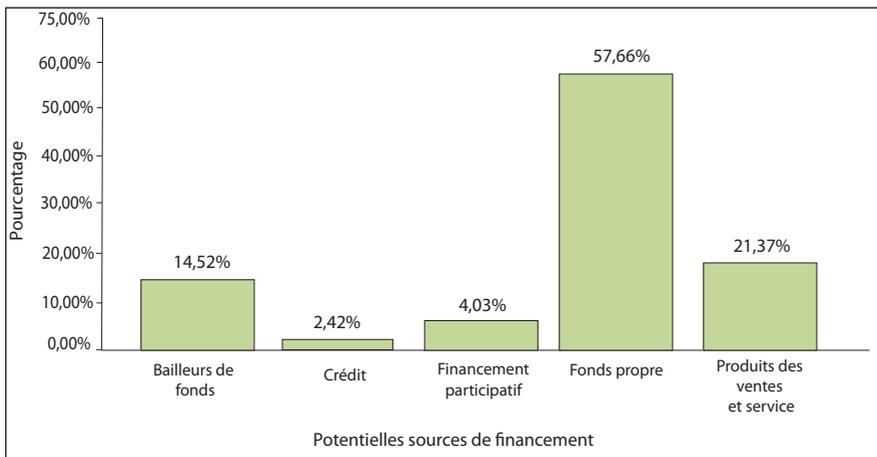
Les données financières collectées indiquent que les PME et les STARTUP de l'échantillon ont besoin en moyenne de 50,628,25\$ de chiffre d'affaires, pour les PME et 40,117,17\$ pour les STARTUP.

e) Sources potentielles de financement des PME

La principale difficulté de la création d'entreprise est le financement. Plusieurs entreprises créées disparaissent dans moins de 5 ans, la plupart à raison des difficultés financières. [20]

Parmi les différentes sources de financements auxquelles les PME enquêtées font appel, l'on cite: leurs fonds propres, soit 45,13% ; leurs produits des ventes soit 28,32% ; leurs bailleurs de fonds (Etat, Banque, ONG, Partenaires) : 23,89% et le financement participatif à 2,65%.

Figure 19: Potentielles sources de financements des PME



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

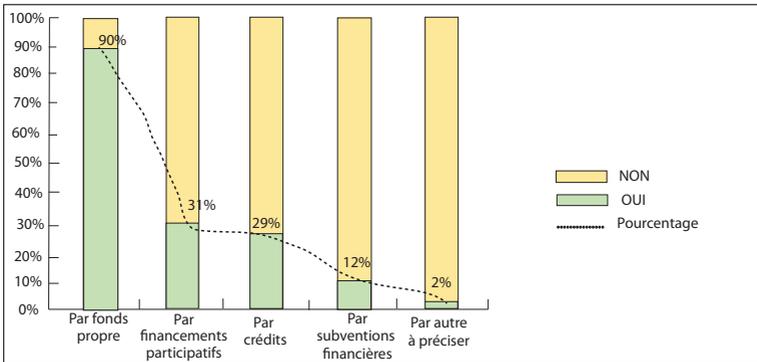
V.2 FINANCEMENT DES ACTIVITES DES STARTUP

a) Mode de financement des Startup

Dans le cadre de notre enquête, nous avons compris que les Startups enquêtées recourent au mode de financement suivant :

- Financement par fonds propres qui représente la proportion la plus élevée soit 89% ;
- Financement participatif qui est de 31% ;
- Financement par Crédit avec 29 % ;
- Financement par subventions avec 12 %.
- Autres types de financement : 2%

Figure 20: Mode de financement

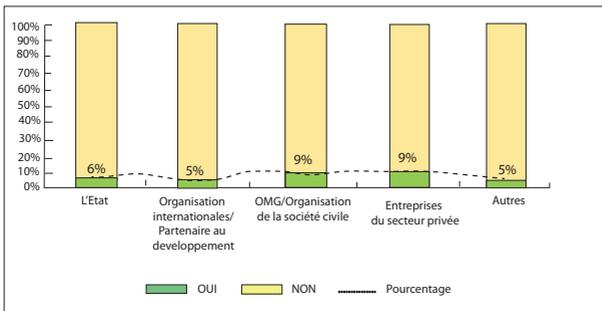


Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

b) Acteurs impliqués dans le financement des STARTUP de la RDC

L'Etat congolais intervient à 6% dans le financement des STARTUP, les Organisations Internationales/ Partenaires au développement interviennent à 5% ; les ONG/Société Civile à valeur de 9% ; les Entreprises du secteur privées à 9% et les autres à 5% (Aide familiale).

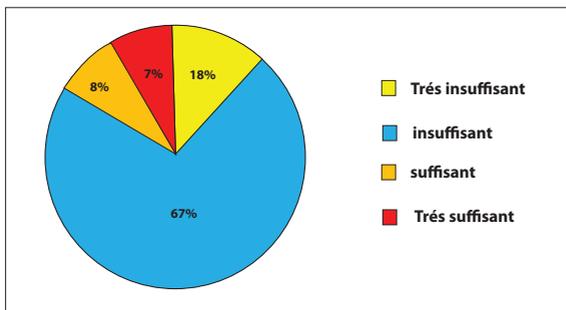
Figure 21: Implication des Acteurs dans le financement des STARTUP



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

De manière générale la majorité des STARTUP enquêtées ont déclaré que les financements reçus sont insuffisants de la part de leurs partenaires (État, ONGs, Entreprises Privées, Organisations Internationales pour le Développement) pour la production des innovations technologiques et environnementales.

Figure 22: Appréciation sur les financements pour la production des ITE



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

d) Objectif des STARTUP dans les 3 ans à venir

Les STARTUP enquêtées, de façon globale, ont un objectif d'accroître leur production dans un délai et satisfaire la communauté par leurs produits et services dans leurs champs d'action.

Tableau 27: Principaux Objectifs des STARTUPS

N°	Principaux objectifs
1	SATISFAIRE LA COMMUNAUTE PAR NOS PRODUITS ET SERVICES
2	ACCROITRE LA PRODUCTION ET DEVENIR UNE GRANDE ENTREPRISE
3	UTILISATION DES MATERIELS DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE
4	FAIRE LA PROMOTION DES JEUNES ENTREPRENEURS

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

VI. LES OBSTACLES DU SECTEUR PRIVE AU DEVELOPPEMENT DES INNOVATIONS

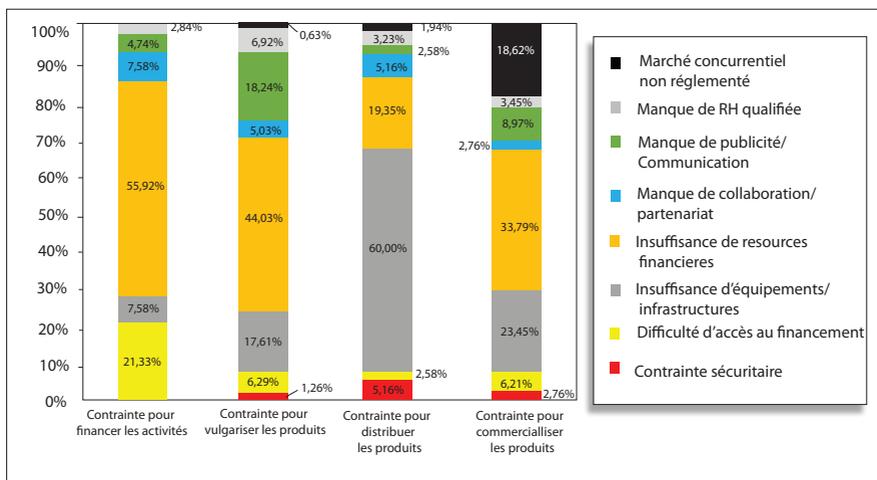
VI.1 Les principales contraintes des PME

Face au dilemme de la rareté des ressources et de ses besoins illimités, un entrepreneur doit faire des choix. D'un côté, il sera influencé par son environnement et de l'autre limité par des reessources financières principalement, c'est ce qu'on appelle contrainte économique et les entrepreneurs congolais n'en font pas exception.

Il en ressort de notre enquête menée auprès des 299 PME en RDC que le secteur est confronté à un large éventail des contraintes notamment sur:

- Le financement ;
- La communication (vulgarisation) ;
- La commercialisation ;
- La distribution.

Figure 23: Principales contraintes des PME



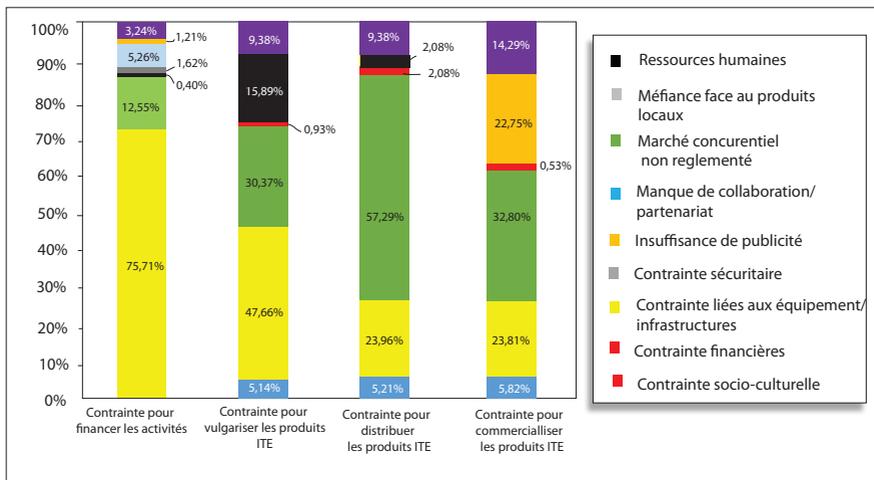
Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

VI.2 Les principales contraintes des STARTUP

Il en ressort de notre enquête menée auprès des 300 STARTUP en RDC que le secteur est confronté à un large éventail des contraintes notamment :

- Contraintes pour financer les activités : Contraintes financières (75,71%), Contraintes liés sous-équipements et/ou à la faible maintenance des infrastructures (12,55%), manque et/ou faible degré de collaboration/parteneriat (5,26%), Ressources humaines (3,24%), Insuffisance de publicité (1,62%) et Contraintes sécuritaires (0,40%) ;
- Contraintes pour vulgariser des produits ITE : Contraintes financières (47,66%), Contraintes liés aux équipements/infrastructures (30,37%), Méfiance face aux produits locaux (15,89%), Ressources humaines (9,38%), Contraintes socio-culturelle (5,14%), et Contraintes sécuritaires (0,93%) ;
- Contraintes pour distribuer les produits ITE : contraintes liées aux équipements/infrastructures (57,29%), contraintes financières (23,96%), ressources humaines (9,38%), contraintes socio-culturelle (5,23%), méfiance face aux produits locaux (2,08%) et contraintes sécuritaires (2,08%) ;
- Contraintes pour commercialiser les produits ITE : Contraintes liés aux équipements/infrastructures (32,80%), contraintes financières (23,81%), marché concurrentiel non réglementé (22,75%), ressources humaines (14,29%), contraintes socio-culturelle (5,82%) et contraintes sécuritaires (0,53%) ;

Figure 24: Principales contraintes des STARTUP



Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

VII. PERSPECTIVES DES INSTITUTIONS, STARTUP ET PME

Les institutions enquêtées (administration, PME et STARTUP) ont formulé différentes recommandations pour améliorer la production et la vulgarisation des ITE produites par les jeunes, STARTUP et les PME en RDC.

Pour les institutions/ administrations

Ces propositions qui se résument en : accompagnement du gouvernement, appui financier, appui technique et équipement, une législation sécurisante.

Au niveau organisationnel et des Ressources humaines, les institutions/administrations proposent la promotion de la parité et de la jeunesse, mais également, la formation de qualité pour les entrepreneures (jeunes, STATUPS et PME).

Au niveau socioculturel, les propositions formulées vont dans le sens d'une éducation bonne au civisme et à la culture entrepreneuriale.

Tableau 27: Principaux Objectifs des PME

Perspectives	Niveau Institutionnel (%)	Niveau Organisationnel (%)	Niveau Ressources humaines (%)	Niveau Socio-Culturel (%)
Accompagnement du gouvernement	41,3	12,3	3,3	0,0
Appui financier	21,3	22,8	20,0	1,7
Appui Technique et Equipement	22,7	42,1	23,3	6,7
Documentation en langue locale	0,0	0,0	0,0	3,3
Formation de qualité	0,0	19,3	48,3	0,0
Meilleure Collaboration	0,0	0,0	0,0	16,7
Législation sécurisante	13,3	0,0	0,0	0,0
Promouvoir la sécurité dans la région	1,3	0,0	0,0	0,0
Promouvoir la parité et la jeunesse	0,0	3,5	5,0	0,0
Sensibilisation Entrepreneuriale	0,0	0,0	0,0	18,3
Education au civisme et à l'entrepreneuriat	0,0	0,0	0,0	53,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

Enfin comme le montre le tableau ci haut :

- **Au niveau institutionnel :** les idées-clés se focalisent sur l'accompagnement du gouvernement afin de faire de l'entrepreneuriat l'un des leviers de développement durable et réduction de la pauvreté. Les réponses des institutions enquêtées en lien avec cette idée d'accompagnement représentent 41,3% ; l'appui technique et équipement avec 22,7% ; l'appui financier avec 21,3%, meilleure législation avec 13,3% ainsi que la promotion de la sécurité dans la région soit 1,3%.
- **Au niveau organisationnel :** pour améliorer la production et la vulgarisation, les institutions enquêtées estiment que l'appui technique et en équipements est impératif dans l'innovation technologique et environnementale ; ce qui représente 42,1%, suivi de l'appui financier avec 22,8%, de la formation de qualité avec 19,3%.
- **Au niveau des ressources humaines :** les institutions enquêtées ont mis l'accès sur la formation qui est un processus destiné à réadapter une personne à un emploi, à une promotion ou

à une branche économique. La formation tant que moyen de développer les aptitudes professionnelles d'une personne a été évoqué à hauteur de 48,3% par notre cible ; suivi de l'appui technique et équipement représentant 23,3%, l'appui financier avec 20%.

- **Au niveau socio-culturel :** le résultat des institutions enquêtées montre la nécessité de promouvoir la parité (homme-femme) et la jeunesse comme étant un atout majeur dans la production et la vulgarisation des ITE avec 53,6% suivi de la sensibilisation entrepreneuriale des jeunes avec 18,3% ; de la législation sécurisante avec 16,7%, de l'appui technique et équipement avec 6,7% ainsi que la documentation à langue locale avec 3,3%.

Pour les PME

Ces propositions (recommandations) sont notamment: l'accompagnement financier soit 43,59% au premier degré et 34,80% au second degré ; l'accompagnement technique/équipement/infrastructure/logistique soit 26,92% au premier degré et 25% au second degré ; la formation adéquate et l'initiation aux NTIC/Innovation Technologique soit 15,81 au premier degré et 18,63%

au second degré ; collaboration/développement de partenariat soit 4,27% au premier degré et 7,35% au second degré.

Pour les STARTUPS

Ces propositions sont notamment : l'accompagnement en financement soit 53,44%; l'accompagnement technique, en équipement et

infrastructure soit 22,14 ; la formation adéquate et l'initiation aux NTIC/Innovation Technologique soit 11,07 % ; la meilleure législation/fiscalité soit 4,58% ; collaboration/développement de partenariat soit 3,82% ; la communication/marketing soit 3,44% ; promouvoir l'agropastoral et la protection de l'environnement soit 1,15% et enfin restaurer la sécurité soit 0,38%.

Tableau 27: Principaux Objectifs des STARTUPS

Principales Perspectives	Fréquence (%)	
	PME	STARTUP
Exonération des certaines Taxes	0,85	0,00
Renforcement de la Sécurité	1,28	0,38
Electricité permanente	1,71	0,00
Meilleure législation	1,71	4,58
Communication/Sensibilisation/marketing	3,85	3,44
Collaboration /développement de partenariat	4,27	3,82
Formation Adéquate/Initiation aux NTIC/Innovation Technologique	15,81	11,07
Accompagnement technique/ équipement/ infrastructures/logistique	26,92	22,14
Accompagnement en financement	43,59	53,44
Promouvoir l'Agropastoral et protection de l'environnement	0,00	1,15
TOTAL	100,0	100,0

Source : enquête réalisée par Uasaf en juin-juillet 2023

VIII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

Cette page clôture l'étude qui a porté sur les besoins, capacités et les contraintes du secteur privé dans le développement durable avec comme centre d'intérêt le marché d'emplois en République Démocratique du Congo.

Elle a tenté de scruter et d'analyser les aspects qui ont porté sur les points suivants : état de lieu de l'entrepreneuriat en RD. Congo, le climat des affaires, la cartographie des entreprises du secteur privé ainsi que leurs formes juridiques, la situation de l'innovation, les produits des PME et startups sur le marché, la stratégie utilisée pour vulgariser leurs produits, les potentiels en matière d'innovation en RD. Congo, la production et l'utilisation des innovations technologiques et environnementales par les PME ainsi que les startups, les principaux besoins des PME et STARTUP pour produire les innovations technologiques et environnementales, l'employabilité du secteur privé, le cadre légal et réglementaire, les principales difficultés rencontrées par les PME et startups dans la production des ITE ainsi que les mécanismes des collaborations.

Même s'il y a des avancées considérables qui sont en train d'être faites ces trois dernières années pour encourager l'entrepreneuriat en RD. Congo, les jeunes entrepreneurs restent cependant encore confrontés à de nombreux obstacles dont le défi institutionnel lié au cadre légal et réglementaire peu sécurisant, le besoin financier ainsi que d'autres parmi lesquels un accès très limité aux crédits bancaires et aux marchés ainsi qu'à l'accompagnement technique. A cela s'ajoute aussi le faible esprit d'entreprise chez les jeunes congolais, et l'incompétence de gestion au sein des PME et STARTUP.

Ces problèmes sont aggravés aussi par la sous-information, le problème de financement des débouchés pour les produits des PME, la capacité inadéquate de mise en conformité avec les normes et la certification, et l'absence d'un environnement politique et des affaires favorable. Quant aux nouvelles tendances d'utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) en liens avec la chaîne de valeur ainsi que les stratégies

d'externalisation et de réseautage, les PME, STARTUP congolaises sont fonctionnent en dessous de la moyenne.

Malgré ces contraintes et ces défis évoqués ci-haut, les PME et STARTUP de la RD. Congo sont pourvues de capacités en termes d'opportunités. Les produits de ces dernières sont majoritairement consommés par les individus ou ménages (89%), les PME à 58%, les autres STARTUP à 57%, les administrations et Institutions privées à 36%, les grandes entreprises à 36% ainsi que les institutions publiques à 35%. En outre, la plupart des PME et STARTUP enquêtées ont déjà mis sur le marché au moins un produit.

Il sied de signaler aussi le fait qu'il y a désormais une loi qui régit les PME et STARTUP en RD. Congo . Ladite Ordonnance fixe des règles relatives à la création, à l'exercice et à la promotion des Startups et PME au pays. Une Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat a été créée récemment par les autorités .

18- Les petites et moyennes entreprises (PME) accèdent difficilement aux crédits bancaires pour l'accroissement de leurs activités en RDC. Leurs représentants ont exprimé cette préoccupation en marge de la dix-huitième édition de DRC mining

week à Lubumbashi du 11-14 juin 2023.

À cela il faut ajouter l'importance de sa population qui la classe parmi les plus grands marchés d'Afrique, sa dotation en diverses ressources minérales et végétales à condition que ces dernières soient bien exploitées et sa position géographique avec neuf voisins faciliterait les échanges commerciaux avec un coût de transport qui pourrait être réduit si le pays disposé des routes praticables .

Malgré leur contribution essentielle au PIB et à l'emploi, les PME et les STARTUP de la RD. Congo demeurent confrontées à d'innombrables difficultés qui limitent leur croissance et leur développement. L'accès au financement et son coût, ainsi que le manque d'un accompagnement adéquat font partie des principales contraintes. L'enquête révèle aussi que : sur l'ensemble des PME enquêtées, la collaboration avec les STARTUP est à faible proportion, seulement 15% des PME entretiennent des conventions bilatérales avec les

19- L'ordonnance loi n°22/030 du 08 Septembre 2022.

20- L'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC), est un établissement public, de services, dotée d'une personnalité civile et d'une autonomie administrative et financière.

21- Revue Économie, Gestion et Société Vol 1, N°36 août 2022.

22- Le mentorat est un processus d'accompagnement d'un mentoré par une personne expérimentée. (Mentor), qui vise à soutenir le mentoré dans son développement.

STARTUP contre 85%. Cette faible collaboration montre la sous-utilisation ITE produites par les STARTUP au sein des PME.

Néanmoins, pour les PME qui utilisent les ITE produites par les Startups, 48% d'entre elles ont développé des conventions de collaboration avec les STARTUP contre 52% qui n'en ont pas suites à diverses raisons.

Pour ce qui des besoins, nous pouvons noter : la formation des talents avec un esprit entrepreneurial sont encore peu nombreux, la présence de structures d'accompagnement des STARTUP,

Bref, les PME ainsi que les STARTUP la RD. Congo sont confrontées à

plusieurs contraintes et disposent de bien d'atouts pour ce faire. Le gouvernement pourrait développer de manière efficace et efficiente ses pleines potentialités à la seule condition de bénéficier d'un soutien tactique, financier, mentorat et de coaching de la part du partenariat public-privé afin de capitaliser des autorités étatiques ou les forces et opportunités, moyen ultime pour les PME ET STARTUP de surmonter leurs faiblesses et menaces. Les pouvoir publics doivent en outre mettre en place toutes les facilités nécessaires pour le développement de l'entrepreneuriat, des startups et des Petites et Moyennes en RD. Congo. Cela passe inéluctablement par des considérations d'ordre éthique et managérial de la chose publique.

RECOMMANDATIONS

Eu égard à ce qui précède, il découle des perspectives édictées ci-haut les recommandations synthèses suivantes :

Le Gouvernement congolais devrait mettre toute en œuvre pour restaurer la paix et la sécurité dans la partie Est du pays ;

- Lutter effectivement contre les tracasseries et la corruption ;
- Instituer un impôt synthétique pour les personnes exerçant des actes de commerce ;
- Mettre en place un guichet unique de paiement d'impôt dans le secteur entrepreneurial ;
- Entamer les processus d'adhésion du pays à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, (OAPI) qui offre une plus grande protection des marques ;
- Engager des réformes profondes du système éducatif congolais pour l'adapter au marché d'emplois ;
- Se doter d'un plan d'institutionnalisation du genre pour insuffler un vent d'égalité à la politique de développement de l'entrepreneuriat ;
- Partir d'un diagnostic sexospécifique du secteur pour intégrer le genre dans l'avant-projet de loi sur l'entrepreneuriat et les startups ;
- Augmenter l'accès à l'internet aux ménages et entreprises, notamment par le déploiement effectif de la fibre optique et en augmentant la qualité du haut débit, pour tirer profit des avantages de l'économie du numérique ;
- Pour soutenir la consommation et l'investissement, donc limiter la baisse des revenus, pour cela, le gouvernement devrait prendre en charge (1) le chômage partiel dans les entreprises pour éviter ou décourager les licenciements et (2) les aides sans contrepartie versées aux entrepreneurs individuels (PME) ;
- L'intégration du territoire national par des réseaux de transports et de communications viables ; l'aménagement du territoire pour une meilleure planification (meilleure

affectation de l'espace aux divers usages) et aussi le recensement scientifique de la population.

L'Assemblée nationale devrait :

- Veiller à l'intégration effective des préoccupations spécifiques des femmes et des hommes dans la loi en gestation sur l'entrepreneuriat ;
- Légiférer de façon explicite sur toutes les formes de violences basées sur le genre dans le monde entrepreneurial.

L'ANADEC devrait :

- Éduquer les jeunes au civisme, à l'entrepreneuriat, à la culture de redevabilité et les accompagner financièrement.

[1] FranceTvInfo, «La republique democratique du congo un geant-a-l-etat-defaillant,» [En ligne]. Available: https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/republique-democratique-du-congo/la-republique-democratique-du-congo-un-geant-a-l-etat-defaillant_3109681.html. . [Accès le 01 OCTOBRE 2023].

[2] Banque Mondiale, «Classement des économies,» 2014.

[3] Afdb, «Perspectives économiques en republique democratique du congo,» [En ligne]. Available: <https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale-republique-democratique-du-congo/perspectives-economiques-en-republique-democratique-du-congo..> [Accès le 30 SEPTEMBRE 2023].

[4] PASMIF/PNUD/UNCDF, «Diagnostic du secteur et appui à l'élaboration d'une Stratégie,» Kinshasa, 2016.

[5] Société Financière Internationale, Le Guide des services bancaires aux PME,, Washington: IFC, 2010.

[6] ZOOM ECO, «RDC: Cinq chiffres clés du paysage entrepreneurial souffrance face à la strategie gouvernementale de 3C,» 2022. [En ligne]. Available: <https://zoom-eco.net/a-la-une/rdc-cinq-chiffres-cles-du-paysage-entrepreneurial-souffrant-face-a-la-strategie-gouvernementale-de-3c/>.

entrepreneurial-souffrant-face-a-la-strategie-gouvernementale-de-3c/. [Accès le Octobre 2023].

[7] Actualite.cd, «Climat des affaires en RDC,» 06 2023. [En ligne]. Available: <https://actualite.cd/2023/06/11/climat-des-affaires-en-rdc-le-gouvernement-appelle-accelerer-leffectivite-du-plan-0>. [Accès le 10 2023].

[8] ANAPI(Agence nationale pour la promotion des Investisseurs, «Comment créer une entreprise en RD Congo ?,» Ministere du Plan: ANAPI , [En ligne]. Available: <https://www.investindrc.cd/fr/Comment-creer-une-entreprise-en-RD-Congo>. [Accès le 09 Octobre 2023].

[9] Y. & ASSOCIATES, «Protection de marque de fabrique en République Démocratique du Congo,» 19 MAI 2021. [En ligne]. Available: <https://www.legavox.fr/blog/yav-associates/protection-marque-fabrique-republique-democratique-30721.htm>. [Accès le 16 OCTOBRE 2023].

[10] DESKECO, «Les exportations chifrees 286 milliards en 2022 contre-des-importations-evaluees-266-milliards,,» 9 février 2024. [En ligne]. Available: <https://deskeco.com/2023/11/25/rdc-les-exportations-chifrees-286-milliards-en-2022-contre-des-importations-evaluees-266-milliards>, . [Accès le 9 février 2024].

[11] A. MURHULA Pacifique and Achiza N., *Economic Growth and Sustainable Development in Democratic Republic of the Congo*, Bukavu: Université Évangélique en Afrique (UEA--RD, 2021.

[12] ANADEC, «Promulgation de la loi 22/030 sur l'entrepreneuriat et starts,» 23 Septembre 2022. [En ligne]. Available: <https://anadec/loi-22-30-sur-entrepreneuriat-et-startups/>. [Accès le 1 Novembre 2023].

[13] Bllomfield-Investment Corporation, «/rdc-bloomfield-investment-corporation-publie-son-rapport-risque-pays/,» 28 JUIN 2022. [En ligne]. Available: <https://www.financialafrik.com/2022/09/17/rdc-bloomfield-investment-corporation-publie-son-rapport-risque-pays/>. [Accès le 10 OCTOBRE 2023].

[14] C. S. e. D. ZUMBU, «Capital humain et dynamique économique en RDC : modèle multi équationnel »,» revue congolaise d'économie et de gestion,, n° %112, pp. 252- 273, 2018.

[15] J. E. Mwenz, «La recherche en éducation « Le système éducatif de la République démocratique du Congo et ses principaux défis,» chez Revue internationale d'éducation de Sèvres , Paris, France Education Internationale, 2020 , pp. 23-29.

[16] Banque Mondiale, «République démocratique du Congo - Vue d'ensemble,» Octobre 2023. [En ligne]. [Accès le Octobre 2023].

[17] AZES RDC, «LOI N° 14/022 du 07 juillet 2014 fixant le régime des ZES,» 2022. [En ligne]. [Accès le Octobre 2023].

[18] R. Nyls, «Convention de partenariat,» 30 AOUT 2022. [En ligne]. Available: www.coover.fr. [Accès le 16 OCTOBRE 2023].

[19] Mondiale, Banque, «Inclusion numérique pour une croissance équitable,» Kinshasa, 2022.

[20] I. Y. Apobe, Incidence de la pandémie de Covid-19 sur le financement bancaire des Petites et, Kinshasa: Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture, 2022.

[21] S. D. Beck T, «Is small beautiful ? Financial structure, size and access to finance World Development,,» chez World Development, 2013, pp. 19-33.

[22] ANADEC, «INAUGURATION DE LA MAISON DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'INNOVATION : UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ,» 30 Octobre 2023. [En ligne]. Available: https://fr.linkedin.com/posts/anadec-rdc-788bb2186_inauguration-de-la-maison-de-lentrepreneuriat-activity-7125445362407874560

XMug. [Accès le 31 Octobre 2023].

[23] ELAN RDC, «Financement des PME», Juillet 2021. [En ligne]. Available: www.elanrdc.com. [Accès le 13 Octobre 2023].

[24] Fonds National REDD+ de la RDC, «PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN VALEUR DURABLE DES», Kinshasa, 2019.

[25] Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), «Rapport national sur le développement humain 2016», Kinshasa, 2017.

[26] Le Monde, «Dans l'Est de la RDC les combats entre groupes armés», 10 10 2023. [En ligne]. Available: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/10/10/dans-l-est-de-la-rdc-les-combats-entre-groupes-armes-s-intensifient-et-l-armee-se-redeploie_6193516_3212.html. [Accès le 15 10 2023].

[27] J.-R. M. IZAMPWE, Recherche sur les causes de la régression économique du Congo, 1960-2020,, OTAWA: Université d'OTAWA,, 2022.

[28] G. CHERTOK, Le financement des PME, Paris : La Documentation française, 2009.

[29] UNWOMEN, «PADMPME cadre juridique», JUIN 2022. [En

ligne]. Available: https://africa.unwomen.org/sites/default/files/2022-06/PolicyBrief_PADMPME_cadre%20juridique.pdf. [Accès le OCTOBRE 2023].

[30] ANADEC, «Programme de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat», [En ligne]. Available: <https://anadec.cd/lopec-procede-au-lancement-du-programme-de-sensibilisation-et-daccompagnement-des-jeunes-a-l'entrepreneuriat/>. [Accès le OCTOBRE 2023].

[31] deskco, «Mutation de l'OPEC en ANADEC», [En ligne]. Available: <https://deskeco.com/2021/08/28/rdc-vers-la-mutation-de-lopec-en-une-agence-nationale-de-developpement-de-l'entrepreneuriat-au-congo>. [Accès le SEPTEMBRE 2023].

[32] Radio Okapi, «Doing Bussiness 2015 la rdc ameliore Son Environnement des affaires», [En ligne]. Available: <https://www.radiookapi.net/economie/2014/10/29/doing-business-2015-la-rdc-ameliore-son-environnement-des-affaires>. [Accès le OCTOBRE 2023].

[33] Radio Okapi, «rapport-doing-business-2017», 2017. [En ligne]. Available: <https://www.radiookapi.net/2016/10/26/emissions/echos-deconomie/rapport-doing-business-2017-la-rdc>

classée-48e-sur-53-economies.. [Accès le Octobre 2023].

[34] UNDP, «Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable,» Kinshasa, 2016.

[35] RFI, «RDC Agence Bloomberg revele empire économique batif par la famille Kabila President,» 16 12 2016. [En ligne]. Available: <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20161216-rdc-agence-bloomberg-revele-empire-economique-bati-famille-kabila-president>. [Accès le 10 2023].

[36] Le Monde, «RDC Pourquoi la banque internationale pour l'Afrique du Congo a froilé la faillite,» 29 07 2016. [En ligne]. Available: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/07/29/rdc-pourquoi-la-banque-internationale-pour-l-afrique-du-congo-a-frole-la-faillite_4976150_3212.html. [Accès le 10 2023].

[37] E U R A C - N e t w o r k , «RDC CODE MINIER,» 2020. [En ligne]. Available: https://www.eurac-network.org/sites/default/files/20200923_hrc45_rdc-codeminiere_webinaire_comptereendu_vf_0.pdf. [Accès le 10 2023].

[38] Africa news, «Amélioration du climat des affaires en RDC,» Juin

2023. [En ligne]. Available: <https://fr.africanews.com/2023/06/30/rdc-les-investisseurs-saluent-lamelioration-du-climat-des-affaires>. [Accès le 10 2023].

[39] Ministère de l'Entrepreneuriat et PME, «Climat des affaires,» 2023. [En ligne]. Available: <https://padmpme.cd/categories/climat-des-affaires..> [Accès le 10 2023].

[40] PNUD, «La Prochaine frontière : le Développement Humain et l'Antropocène,» 2020.

[41] Banque Centrale du Congo, «Taux Inflation,» 2023. [En ligne]. Available: <https://www.bcc.cd/statistiques/secteur-reel/hebdomadaire/taux-inflation-ins>, . [Accès le 10 2023].

[42] Banque Mondiale, «Mise à jour économique de la RDC : Stimuler la croissance grâce à la connectivité numérique,» 7 Octobre 2022. [En ligne]. Available: <https://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2022/10/07/democratic-republic-of-congo-economic-update>. [Accès le 27 Octobre 2023].

[43] ANAPI (Agence Nationale pour la Promotion des Investissements), «Situation économique et sociale de la RDC,» 2020. [En ligne]. Available: <https://www.investindrc.cd/fr/Situation->

economique-et-sociale-de-la-RDC. [Accès le 28 Octobre 2023].

[44] ANAPI(Agence Nationale pour la Promotion des Investissements), «Etat des lieux du climat des affaires en RDC,» 2022. [En ligne]. Available: <https://www.investindrc.cd/fr/Etat-des-lieux-du-climat-des-affaires-en-RDC-le-Ministre-d-Etat-Ministre-du>. [Accès le 10 2023].

[45] CNUCED(Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement), «ÉTUDE DIAGNOSTIQUE SUR L'INTÉGRATION DU COMMERCE : RDC,» Kinshasa, 2019.

